

## Comité des utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique

Transcription non éditée

545<sup>e</sup>me séance

Mercredi 15 juin 2005, à 15 heures  
Vienne

*Président* : M. Adigun Ade Abiodun (Nigeria)

*La séance est ouverte à 15 h 23.*

**Le PRÉSIDENT** [*interprétation de l'anglais*] : Mesdames et Messieurs, bonne après-midi.

Bienvenue, Ambassadeur Gonzalez, ça fait longtemps qu'on ne vous a pas vu. Alors, bienvenue, nous nous félicitons de vous voir.

**M. R. GONZALEZ ANINAT** (Chili) [*interprétation de l'espagnol*] : Ça n'a pas été 48 heures, je suis désolé. Ça a été moins de 48 heures. Quoi qu'il en soit, j'ai demandé la parole pour vous faire part de quelque chose qui est vraiment important pour moi, pour mon pays. Pour des raisons dues à mon travail, je n'ai pas pu participer à la séance de ce matin, mais l'on m'a informé des preuves de solidarité, des témoignages formulés lors de cette réunion à la suite du tremblement de terre qui a touché le nord de mon pays. Je tiens à vous remercier pour les condoléances exprimées.

Heureusement, entre guillemets, le tremblement de terre a touché une zone faiblement peuplée, mais c'est là une preuve supplémentaire de la nécessité de lancer des activités afin de lutter contre les catastrophes naturelles. Enfin, voilà, merci du fond du cœur à tous ceux qui m'ont exprimé leurs condoléances. J'ai été très profondément touché par le geste qu'ont fait mes collègues. Je vous remercie.

**Le PRÉSIDENT** [*interprétation de l'anglais*] : Merci, Monsieur l'Ambassadeur Gonzalez. Comme vous l'avez indiqué à juste titre, hier et ce matin, les délégations au nom de leurs pays, ont exprimé les condoléances à votre pays et le Comité a présenté ses condoléances et nous vous présentons notre sympathie, à vous, et par votre intermédiaire, à la population du Chili et à votre Gouvernement. Le Secrétariat mentionnera notre position dans le rapport final.

Je déclare ouverte la cinq cent quarante... je ne sais plus où on en était ce matin, je ne sais plus ce que j'ai dit ce matin, en tout cas je lis les notes et c'est cinq cent quarante-quatre, cinq cent quarante-quatrième séance du Comité des utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique.

Nous allons cette après-midi, examiner et terminer, je l'espère, l'examen du point 6 de l'ordre du jour, « Application des recommandations d'UNISPACE III », ensuite nous allons passer au point 7 de l'ordre du jour, « Rapport du Sous-Comité scientifique et technique sur les travaux de sa quarante-deuxième session », et nous allons entendre un rapport du Président du groupe de travail sur l'utilisation des sources d'énergie nucléaire dans l'espace, donc le rapport sur le travail intersession.

Ensuite, nous allons passer à l'examen du point 9, « Retombées bénéfiques de la technologie spatiale ; examen de la situation actuelle ». Nous

---

Dans sa résolution 50/27 du 16 février 1996, l'Assemblée générale a approuvé la recommandation du Comité des utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique aux termes de laquelle, à compter de sa trente-neuvième session, des transcriptions non éditées de ses sessions seraient établies à la place des procès-verbaux. Cette transcription contient le texte des déclarations prononcées en français et l'interprétation des autres déclarations telles que transcrites à partir de bandes enregistrées. Les transcriptions n'ont été ni éditées ni révisées.

Les rectifications ne doivent porter que sur les textes originaux des interventions. Elles doivent être indiquées sur un exemplaire de la transcription, porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées dans un délai d'une semaine à compter de la date de publication au chef du Service de la traduction et de l'édition, bureau D0708, Office des Nations Unies à Vienne, B.P. 500, A-1400 Vienne (Autriche). Les rectifications seront publiées dans un rectificatif récapitulatif.



allons poursuivre et terminer l'examen du point 10, « L'espace et la société », et poursuivre le point 11, « L'espace et l'eau ». S'il nous reste du temps, nous allons entamer l'examen du point 13, « Questions diverses ». Vers 16 heures, plus ou moins, nous entendrons une présentation par Monsieur Bräucker de l'Allemagne portant sur les laboratoires scolaires DLR, « Comment renforcer l'intérêt pour les sciences spatiales ? ». Je voudrais vous informer que le groupe de travail sur les débris spatiaux du Sous-Comité scientifique et technique tient une intersession dans la salle 7.

**Recommandations d'UNISPACE III** (point 6 de l'ordre du jour) (*suite*)

**Le PRÉSIDENT** [*interprétation de l'anglais*] : Mesdames et Messieurs, nous allons maintenant poursuivre et terminer l'examen du point 6, « Recommandations d'UNISPACE III » et je voudrais également reprendre où nous en étions restés avant le déjeuner, et revenir sur l'examen du rapport d'avancement du groupe d'experts spécial sur la gestion des catastrophes, CRP.13. je vais donner la parole au premier orateur sur ma liste au titre de ce point de l'ordre du jour, il s'agit du représentant du Nigeria. Vous avez la parole Monsieur.

**M. J. CHABO** (Nigeria) [*interprétation de l'anglais*] : Merci, Monsieur le Président. Ma délégation voudrait présenter ses condoléances à la délégation chilienne pour le tremblement de terre.

Nous voudrions féliciter le groupe *ad hoc* pour un travail bien fait. Nous appuyons le travail mené comme cela a déjà été mentionné au point 5 de l'ordre du jour. Nous sommes convaincus que nous devons poursuivre ce travail au sein des Nations Unies car le système actuel ne répond pas aux besoins de tous les États membres. C'est pourquoi ce rôle de coordination est important pour aider les pays en développement. L'accent a été mis sur le lien entre les [ ?? ] et les États membres.

Ma délégation s'oppose à l'idée selon laquelle le groupe *ad hoc* devrait améliorer le rapport et le présenter au COPUOS en 2006, pour être amélioré avec que ce rapport ne soit présenté à l'Assemblée générale. Le rapport devrait être évalué pour approbation finale.

En conclusion, je dirai que ma délégation voudrait voir les liens entre le système d'assistance et les différents autres systèmes afin d'éviter les doubles emplois, notamment dans le domaine de ces [ ??]. Merci.

**Le PRÉSIDENT** [*interprétation de l'anglais*] : Je vous remercie. Le prochain orateur sur ma liste est l'Ambassadeur de Colombie, Monsieur Arevalo, vous avez la parole.

**M. C. AREVALO** (Colombie) [*interprétation de l'espagnol*] : Merci, Monsieur le Président. Monsieur le Président, en tant que délégation, nous ne pouvons pas ne pas nous exprimer sur le CRP.13. Il s'agit là d'un rapport sur les progrès réalisés et qui contient plusieurs éléments extrêmement complexes.

Monsieur le Président, en tant que pays en voie de développement, car je vous rappelle que la Colombie fait partie du groupe d'experts tel que mentionné au paragraphe 5, nous comprenons parfaitement la nécessité de créer une espèce d'organisme chargé de cette question, une question urgente. Nous ne pouvons plus attendre de fournir l'aide nécessaire aux pays en voie de développement, des pays qui souffrent à l'instar du Chili, de la Colombie, lorsqu'ils sont frappés par des catastrophes naturelles. Les cas de figure sont multiples. Les expériences passées, notamment le tsunami a prouvé la nécessité d'agir rapidement et de façon adaptée. Voilà pourquoi, nous estimons que l'existence d'un organisme, s'il permet d'accélérer le processus, doit devenir une réalité.

Cependant, Monsieur le Président, nous avons quelques réserves concernant certains éléments du document. À nos yeux, il faut remplir trois conditions, Monsieur le Président.

- 1) Il convient qu'il y ait un processus de coordination entre tous les organismes auxquels il est fait référence, des organismes qui devraient pouvoir exprimer de façon systématique, ce besoin de coordination, c'est une question de coordination.
- 2) Il faut qu'il soit rapide.
- 3) Il doit être financièrement viable. C'est là un aspect clé qui requerra une consultation des capitales.

Dernière chose, Monsieur le Président, un point de principe, la création de tout groupe, de tout organisme sur cette question ou sur une autre ne peut se faire sans une étude minutieuse, une consultation réalisée à tous les niveaux, individuel, régional. Je ne le dis pas sur cette question spécifiquement, c'est simplement une question de principe pour notre délégation. Dès que intention il y a de créer un nouvel organisme parallèle qui assiste le Comité dans ses travaux, il convient qu'il

y ait un mode de consultation accepté par tous les États membres. Je vous remercie, Monsieur le Président.

**Le PRÉSIDENT** [*interprétation de l'anglais*] : Je remercie la Colombie et j'invite le représentant de la Bulgarie à prendre la parole.

**M. A. PEYCHEV** (Bulgarie) [*interprétation de l'anglais*] : Merci, Monsieur le Président. Je souhaite me joindre à d'autres délégations et exprimer nos condoléances à notre collègue chilien à la suite de la catastrophe survenue dans son pays et nous espérons que les répercussions ont été moins catastrophiques que ce à quoi on aurait pu s'attendre dans un premier temps.

Monsieur le Président, la délégation de la Bulgarie vient commenter le travail de l'équipe d'action 7. Nous jugeons que ce travail a été d'une excellente qualité, d'une importance cruciale et qui permettra l'application d'une des principales recommandations d'UNISPACE III. Bien entendu, nous souhaitons bonne chance à l'équipe d'action et nous espérons qu'elle sera en mesure d'intervenir lors de la soixantième Assemblée générale, ce sera très important, très utile également.

Troisièmement, la Bulgarie se joint à cette équipe d'action, certes un peu tard. Le Ministère des affaires étrangères a reçu une lettre du ministère responsable de la protection civile et un intérêt vis à vis de ces groupes de travail a été témoigné, et notamment à l'égard du groupe de travail dont nous parlons maintenant. Je vous remercie.

**Le PRÉSIDENT** [*interprétation de l'anglais*] : Je remercie le représentant de la Bulgarie sur le point 6 de l'ordre du jour, donc du DEMISCO.

**M. V. CASSAPOGLOU** (Grèce) : Merci, Monsieur le Président. Monsieur le Président, moi aussi je voudrais exprimer notre sympathie et notre solidarité au peuple chilien qui a été touché par un séisme que nous connaissons chez nous dans notre région de manière très forte.

Parlant maintenant, Monsieur le Président, des résultats du groupe *ad hoc* sur le point concernant l'établissement d'une entité de coordination pour les catastrophes, je dois apporter une idée qui, je crois, peut nous aider sur ce problème plutôt institutionnel. Je crois que cette activité, au niveau mondial, devrait être dans le cadre et dans les mains de l'ONU, c'est-à-dire que nous pouvons nous inspirer, par exemple, du système pour la protection des réfugiés, c'est-à-dire un haut-commissariat pour les réfugiés. Parce que

c'est vraiment dans le cadre des activités humaines et humanitaires des Nations Unies. Nous demandons que l'ONU devienne le serviteur des banquiers et des financiers et de refuser de lui confier ce rôle.

Voilà, Monsieur le Président, je crois que nous pourrions nous inspirer de la formule, si j'ose dire, du haut-commissariat pour les réfugiés, ils ont l'expérience, le commissariat a l'expérience, et aussi l'outil pratique pour nous donner une solution à ces problèmes institutionnels et organisationnels pour le management des catastrophes qu'elles soient naturelles ou anthropogènes.

Et puis, je crois qu'il faut ce que notre collègue l'Ambassadeur de la Colombie vient de dire, l'organisation au niveau national. Comme la Méditerranée, par exemple, qui est à plusieurs reprises touchée par des catastrophes et surtout des séismes et autres catastrophes naturelles, nous croyons que c'est aussi cette régionalisation du système d'information mais aussi d'aide humanitaire. Voilà, l'aide humanitaire ce que c'est, ce n'est pas autre chose, une autre espèce d'aide humanitaire ou d'intervention humanitaire. Voilà, Monsieur le Président, je vous remercie.

**Le PRÉSIDENT** [*interprétation de l'anglais*] : Je vous remercie. L'Espagne a la parole.

**M. J.-M. LÓPEZ-AGUILAR** (Espagne) [*interprétation de l'espagnol*] : Merci, Monsieur le Président. Je profite de la présence de l'Ambassadeur chilien pour lui exprimer directement mes condoléances et toute ma solidarité en ce moment difficile.

Monsieur le Président, face à ce document CRP.13 dont nous sommes saisis, une chose ressort clairement. Ce Comité ou toute autre institution liée à l'espace, ne peut pas rester les bras croisés. Nous sommes confrontés à un défi, par conséquent toute initiative de ce type doit être examinée et doit faire l'objet d'une décision.

Voilà pourquoi, ma délégation joint sa voix mais aussi son soutien à un travail efficace visant à améliorer ce document. Le représentant de la Belgique l'a bien dit ce matin, nous sommes convaincus que l'Agence spatiale européenne peut et doit être spécifiquement mentionnée dans ce document. Comme d'autres délégués l'ont dit précédemment, il est nécessaire d'améliorer ce texte. La délégation espagnole veut dire que l'on ne pourrait comprendre qu'à la veille de l'Assemblée générale des Nations Unies et face au défi que représentent les catastrophes naturelles nous ne

pourrions accepter, Monsieur le Président, que ce Comité reste les bras croisés. Je vous remercie.

**Le PRÉSIDENT** [*interprétation de l'anglais*] : Je remercie le délégué de l'Espagne. La Belgique a la parole.

**M. M. MAYENCE** (Belgique) : Je vous remercie, Monsieur le Président. Je suis désolé de reprendre la parole sur ce point. J'avais posé une question avant la pause déjeuner et je crois qu'elle est encore d'actualité. C'est une question purement de clarification parce que j'ai du mal à comprendre exactement le calendrier et le type d'action qui doit être basé sur le rapport.

Tout d'abord, je crois que nous sommes d'accord pour dire qu'un tel système, s'il est tout à fait souhaitable, nécessite la consultation d'organismes et d'organisations qui ne sont pas mentionnés dans le rapport comme ayant été consultés et comme ayant été associés aux travaux. J'ai cité l'exemple de l'Agence spatiale européenne, on peut aussi citer celui de la Communauté européenne en tant qu'organisation maître d'œuvre du système GMES.

Donc, la question est très simple. Quand et par quel mécanisme ces organisations vont-elles être associées aux travaux ? ça c'est le 1) et 2) si je lis bien le calendrier qui est indiqué, on nous dit qu'en septembre 2005, le rapport final sera présenté à l'Assemblée générale. Alors tout d'abord quelle sera la nature de ce rapport final ? Quels seront les éléments qui y seront mentionnés ? Et qu'est-ce qui sera proposé comme décision à l'Assemblée générale et qui découlera de ce rapport ? Parce que vous comprenez bien Monsieur le Président, que la consultation et l'implication de tous les partenaires, évidemment doit se faire à un moment utile et avant que toutes les décisions soient prises et bouclées.

Monsieur le Président, je serais ravi si je pouvais avoir ces clarifications concernant le calendrier exact des actions qui découlent de ce rapport intermédiaire. Je vous remercie.

**Le PRÉSIDENT** [*interprétation de l'anglais*] : Merci, Monsieur. Nous répondrons à votre question quand tout le monde aura eu l'occasion de prendre la parole. Le Chili a la parole.

**M. R. GONZALEZ ANINAT** (Chili) [*interprétation de l'espagnol*] : Merci, Monsieur le Président. Quelques commentaires. Dans l'ensemble, les consultations se font avec les délégations qui assistent à la réunion.

Premier commentaire. Il y a plusieurs délégations qui n'ont pas pour habitude d'assister aux réunions ou qui font une brève apparition avant de disparaître. Nous avons eu le cas d'une délégation qui a fait sa déclaration pour ne jamais revenir.

Deuxièmement, il y a des délégations qui essaient d'être présentes à toutes les réunions mais qui ne peuvent pas participer étant donné qu'au même moment dans une autre salle a lieu une autre réunion. Or, nous ne sommes pas nombreux, nous l'avons déjà dit. Il y a également un problème structurel. Il serait positif de faire une liste des délégations participant aux réunions et du nombre de jours pendant lesquels elles participent afin d'éviter d'avoir des requêtes de dernière minute et afin de ne plus avoir ce problème de participation, également, afin de donner à tous des possibilités égales de se prononcer sur des questions aussi importantes que celles dont nous sommes saisis.

Ma délégation, en principe, peut accepter ce qui figure dans le document CRP.13. C'est une question très importante, mais si je dois être tout à fait honnête, je dois vous dire que je n'ai même pas eu le temps de le lire, pour les raisons susmentionnées. Mais je me baserai sur les commentaires formulés par l'Espagne et par la Grèce et je me rallie donc au soutien apporté à ce document.

Je peux vous donner mon premier avis, mais je tiens cependant à rappeler qu'une plus large participation aurait été souhaitée. Car ce groupe, finalement, est totalement légitime, ce ne sont pas des groupes qui sont apparus en l'espace de quelques jours et je tiens, Monsieur le Président, à vous annoncer que mon groupe ne peut pas accepter la création d'un groupe qui ne relève pas totalement du mandat de ce Comité. Je vous le dis pour que cela ne soit pas une surprise et vous connaîtrez ainsi la position du GRULAC sur la question. Je vous remercie.

**Le PRÉSIDENT** [*interprétation de l'anglais*] : Je vous remercie, Monsieur. Y a-t-il d'autres délégations souhaitant prendre la parole sur le point 6 ? Le Canada a la parole.

**M. T. OUATTARA** (Canada) : Merci, Monsieur le Président. L'Agence spatiale canadienne a participé à l'élaboration et à tous les travaux pratiquement de DEMISCO et nous croyons qu'après plusieurs années, et je crois que les questions soulevées sont très pertinentes, mais disais-je, après plusieurs années, il serait plus pertinent de voir comment on devrait mieux compléter ce travail que de mettre ou de remettre en

cause la participation de tel ou tel groupe. Nous pensons qu'à ce stade, oui les remarques de l'Inde sont très pertinentes. Les États-Unis ont fait aussi des remarques pertinentes. Nous nous devons de considérer ces remarques ainsi que d'autres remarques pour faire avancer la cause.

Mais, encore une fois, je suis certain que l'Agence spatiale européenne, la communauté européenne, pratiquement tous les autres acteurs qui voudraient prendre part à cette initiative seraient les bienvenus. Je serais très étonné de voir qu'on leur refuserait cela. Donc, pour nous, à l'Agence spatiale canadienne, cela n'est pas un problème. Le véritable défi qu'il faudrait relever c'est de répondre aux différentes clarifications demandées par les uns et les autres. Encore une fois merci et bravo à tout le groupe qui a travaillé sur DEMISCO.

**Le PRÉSIDENT** [*interprétation de l'anglais*] : Merci beaucoup au Canada. Mesdames et Messieurs, ce que je vous propose pour l'analyse de ce point 6 est donc de suspendre le débat pour le moment et de laisser l'occasion à Monsieur Bräucker de faire sa présentation. Juste après cette présentation, nous inviterons la représentante de l'Association internationale de la Semaine spatiale à nous faire sa présentation. Par la suite, nous reviendrons et, je l'espère, conclurons notre débat sur le point 6 de l'ordre du jour. En êtes-vous d'accord ? Vous avez la parole Monsieur Bräucker.

Mesdames et Messieurs, Monsieur Bräucker va nous parler des laboratoires scolaires DLR, « Comment susciter un intérêt à l'égard des sciences spatiales ». Le DLR est l'Agence spatiale allemande.

**M. R. BRÄUCKER** (Allemagne) [*interprétation de l'anglais*] : Merci, Monsieur le Président. Mesdames, Messieurs, le DLR est le Centre de recherche aérospatial, ainsi que l'Agence spatiale allemande. Nos domaines de recherche sont l'aéronautique, les vols spatiaux, la recherche sur le transport ainsi que la technologie énergétique. Étant donné que nous sommes une organisation de recherche, il est nécessaire de s'entourer de jeunes collègues. Cependant, nous avons dû constater qu'au cours des dix dernières années, l'intérêt des jeunes vis à vis des sciences a été en chute libre et plus particulièrement pour l'ingénierie électrique et mécanique.

Au vu de l'évolution démographique des années à venir, nous nous devons d'intervenir. Nous avons décidé d'utiliser nos connaissances afin d'aider les écoles à stimuler un intérêt pour la science chez les jeunes. Nos groupes cibles sont les

étudiants niveaux collèges et lycées, le public et les professeurs. Nous avons créé notre premier laboratoire scolaire en 2000 et en 2002/2003 nous en avons construit d'autres à Berlin, à Cologne, non loin de Munich, à Hambourg également, et il y a peu à Lam Pol Frauen.

Quels sont nos objectifs ? Je vous l'ai dit, nous voulons susciter un intérêt à l'égard des sciences naturelles et de la recherche aérospatiale. Nous voulons encourager les jeunes à étudier les sciences. Nous voulons informer le public sur ce qu'est le DLR.

Comment susciter l'intérêt chez les jeunes ? Que pouvons-nous faire pour qu'ils abandonnent leur game-boy et pour qu'ils s'intéressent aux sciences ? Trois facteurs : Premièrement, la fascination. Il faut montrer aux jeunes des choses qu'ils n'ont encore jamais vues, des dinosaures, des machines énormes, des locomotives et ce qui frappe les esprits, c'est la technologie spatiale, l'astronaute, l'on doit fasciner les jeunes. Deuxième chose, l'authenticité. Il faut inviter les jeunes dans nos laboratoires, dans nos ateliers, leur montrer l'équipement que nous utilisons pour la recherche scientifique. Troisièmement, l'expérience pratique. Qu'on leur laisse faire eux-mêmes les expériences, qu'ils puissent toucher les équipements et ainsi devenir fascinés par le travail des scientifiques.

Les laboratoires scolaires permettent donc de travailler dans un environnement authentique, sur de la recherche actuelle, permettent aux scientifiques et aux jeunes de se rencontrer et de discuter de questions scientifiques. Nous soutenons l'évaluation, le débat des résultats. Il y a également des conférences, du matériel didactique et bien entendu, nous préparons des présentations multimédias et des expositions.

Nous voulons susciter un transfert de connaissances de la science vers les écoles et ce beaucoup plus rapidement qu'au travers de manuels scolaires. Nous voulons créer un réseau de scientifiques et de professeurs. Ces laboratoires scolaires sont situés dans les instituts de recherche du DLR. Voici deux exemples. Vous voyez ici le laboratoire scolaire de Göttingen et vous voyez d'ailleurs un morceau de cet institut derrière la grille. Ici, vous voyez l'Institut de Cologne qui se trouve non loin d'une centrifugeuse utilisée par nombre d'astronautes européens toujours utilisée d'ailleurs. Nous emmenons les jeunes là et nous leur faisons faire des expériences.

À l'heure actuelle, nous avons 50 expériences dans ces laboratoires scolaires et nous nous sommes inspirés des questions actuelles

de la recherche. Je voudrais vous montrer des exemples de ces expériences. Premièrement, des comètes artificielles. Vous le savez, une comète est une boule de neige sale donc il est très facile finalement de construire quelque chose qui ressemble à une comète, on utilise un peu d'eau, quelques minerais, on le met dans de l'azote liquide, ensuite l'on peut envoyer cette matière dans un espace spatial artificiel. Que se passe-t-il ? L'envoi d'une reproduction de comète utilisant des matières très semblables à celle de la comète, ce qui nous permet d'en tirer des conclusions concernant les missions spatiales que nous sommes en train d'organiser.

Deuxième exemple, la microgravité. La plupart des jeunes et je vous le dirai, même certains professeurs sont bien en peine d'expliquer ce qu'est la microgravité. On prend des exemples très simples, celui d'un ascenseur, pour expliquer ce qu'est la gravité, pourquoi il existe cette gravité. Nous avons une petite tour de chute de deux mètres de haut, en utilisant ces petites capsules afin de procéder à des expériences et sur la base de cet équipement, nous pouvons organiser énormément d'expériences. Ici l'on peut voir l'échange air/eau, l'on peut également montrer quelles sont les forces intervenant dans les conditions de gravité, nous pouvons également montrer comment une flamme évolue en cas de microgravité. C'est absolument passionnant, les jeunes adorent le faire eux-mêmes.

Troisième expérience, la biologie gravitationnelle qui est d'ailleurs l'objet de ma recherche. Nous utilisons les techniques permettant de voir dans quelle mesure une cellule peut être vecteur, donc l'on observe la cellule, l'on observe le comportement de la cellule et grâce à des programmes informatiques, on peut en analyser le comportement. On peut également faire des calculs sur les statistiques des mouvements sur les différentes vitesses qui nous permettent de construire un modèle ce qui, bien entendu, est extrêmement complexe.

*[Changement de cassette. Partie non enregistrée]* et qu'ils ont appris plus que pendant un jour à l'école. Une simple visite au laboratoire augmente l'intérêt en faveur des sciences et six semaines après la visite, cet effet est toujours ressenti. Donc nous pensons que grâce à ces laboratoires, nous pouvons accroître l'intérêt envers les sciences spatiales et par là-même accroître l'intérêt envers l'ensemble des matières scientifiques. Merci.

**Le PRÉSIDENT** *[interprétation de l'anglais]* : Merci pour cette contribution à notre débat et notamment pour ce qui est de la

stimulation de l'intérêt des jeunes. Nous avons donc pris note de cette contribution. Nous aimerions en savoir plus sur les travaux des laboratoires. Ne partez pas, Monsieur, peut-être que des délégations souhaiteraient vous poser des questions.

Mesdames et Messieurs, avez-vous des questions à poser à l'orateur ? La représentante de l'UNESCO, vous avez la parole.

**Mme Y. BERENGUER** (UNESCO) *[interprétation de l'anglais]* : Merci. Je voudrais poser la question suivante. Combien de temps faut-il pour créer ce type de laboratoire ? Combien de temps cela vous a pris. Est-ce qu'il a différentes façons de construire ce laboratoire ? Est-ce qu'il existe un mécanisme qui permettrait de contacter les autres pays, de faire bénéficier les autres pays ?

**Le PRÉSIDENT** *[interprétation de l'anglais]* : M. Bräucker.

**M. R. BRÄUCKER** (Allemagne) *[interprétation de l'anglais]* : Il nous a fallu environ six mois à un an pour construire ce nouveau laboratoire, bien que nous ayons déjà une certaine expérience acquise et ce concept pourrait facilement être transmis à d'autres instituts tels que les universités ou des centres scientifiques. Je ne pense que cela concerne simplement DLR.

**Le PRÉSIDENT** *[interprétation de l'anglais]* : D'autres commentaires ? L'Inde.

**M. B.N. SURESH** (Inde) *[interprétation de l'anglais]* : Je vous remercie pour cette présentation intéressante. Nous avons pris note de toutes les activités et nous avons dit que le temps est de savoir quelle est la valeur de la microgravité. Quelles sont les valeurs ? Nous n'avons pas le vide, on ne peut utiliser qu'un mètre et demi pour ces expériences et ensuite nous avons une grande fraction. Ainsi, la qualité de la microgravité n'est pas satisfaisante, ce n'est qu'un centre de démonstration, donc nous pouvons simplement montrer aux étudiants comment on peut faire ces recherches. Pour la recherche pure on utilise les tours à [??] ou au Japon ou ailleurs. Ce laboratoire n'est qu'à des fins de démonstration.

**Le PRÉSIDENT** *[interprétation de l'anglais]* : Merci, Monsieur, pour cette contribution. J'invite le représentant de l'Association de la Semaine internationale de l'espace, Monsieur Laffaiteur, à prendre la parole.

**M. M. LAFFAITEUR** (Association de la Semaine spatiale internationale) : Merci, Monsieur le Président. Je me joins aux délégations qui ont

exprimé leurs condoléances à propos du tremblement de terre qui a affecté la région de [ ??] dans le nord du Chili.

*[interprétation de l'anglais]*: Merci, Monsieur le Président. Je vous félicite pour la façon dont vous dirigez le COPUOS et pour votre soutien au Spaceweek International. En tant que vice-président Spaceweek International Association, je vais vous présenter le rapport des activités au cours de la première année d'activité pour la célébration de la Semaine spatiale mondiale.

Comme vous vous souviendrez, la Semaine spatiale a été proclamée en 1999 par l'Assemblée générale après recommandation de la Conférence UNISPACE III. L'objectif de cette semaine spatiale c'est d'accroître la sensibilisation aux avantages des activités spatiales, et notamment, l'utilisation pacifique de l'espace. Cette Semaine spatiale se déroule du 4 au 10 octobre. La Spaceweek International Association qui est une organisation non-gouvernementale, appuie les Nations Unies pour la coordination des activités liées à la Semaine spatiale.

Notre Association propose chaque année le thème pour organiser des manifestations de par le monde dans le cadre d'une stratégie générale qui reprend des thèmes qui peuvent être utilisés par les pays, même si ces pays ne travaillent pas dans l'espace. Un des principaux critères c'est que les thèmes choisis devraient faire partie de la culture des différents pays. Nous avons essayé différents thèmes scientifiques, par exemple l'exploration de l'univers, le thème de l'avantage pour la société et l'humanité.

Notre Association collabore étroitement avec le Bureau des affaires spatiales afin d'encourager la participation internationale à cette Semaine spatiale, notamment pour le développement des matériels didactiques et la sensibilisation des jeunes et du public aux activités spatiales.

Je veux vous renvoyer au document intitulé « Rapport de la Semaine spatiale 2004 » imprimé avec le soutien du Bureau des affaires spatiales. Ce document décrit les résultats des manifestations organisées dans un grand nombre de pays. Le thème de l'année dernière était « L'espace aux fins du développement durable ». Cela a permis l'organisation de différents événements dans le monde, comme vous le verrez dans le rapport qui est disponible si vous le souhaitez.

Je ne mentionnerai qu'un seul chiffre, 42 pays ont participé à cette Semaine spatiale. Cela montre une large participation et prouve leur intérêt

à cette manifestation de la Semaine spatiale. Le thème pour 2004 portait sur « La contribution de l'espace pour le développement ». Le thème pour cette année est consacré à « La science et l'astronomie, découverte et imagination ». L'astronomie et l'exploration du système solaire sont les objectifs essentiels du programme spatial. Ces thèmes encouragent les programmes de la Semaine spatiale en matière d'exploration de l'espace et de la science, mais examinent également l'impact de l'exploration sur l'imagination humaine et comment les sciences spatiales apportent une inspiration aux jeunes. Ce thème donne la possibilité à différents pays d'organiser des manifestations intéressantes même s'ils ne travaillent pas dans l'espace. Ce thème a été choisi par le conseil du gouverneur de notre association au cours d'une réunion annuelle qui s'est tenue en octobre 2004 au Canada.

La participation peut être très simple. Les organisations qui ont déjà prévu des activités de sensibilisation du public et des programmes d'éducation dans le cadre de la Semaine spatiale peuvent promouvoir ces événements dans le cadre de la Semaine spatiale. Les organisations peuvent également reprendre les mêmes programmes. Ce faisant, l'événement reçoit une plus grande attention et le message concernant l'utilisation pacifique de l'espace sera mieux perçu.

Avant de conclure, je reviendrais sur deux éléments importants. J'encourage tous les pays et organisations à organiser les manifestations et les événements dans le cadre de cette Semaine spatiale. J'encourage par ailleurs tous les pays et organisations à apporter leur appui à la Semaine spatiale en fournissant des contributions volontaires ou en nature au Bureau des affaires spatiales. Je remercie les organisations et les entreprises qui ont appuyé cette initiative de la Semaine spatiale mondiale. Merci.

**Le PRÉSIDENT** *[interprétation de l'anglais]*: Je vous remercie, Monsieur Laffaiteur, de nous avoir informés des activités de l'organisation internationale et vos efforts visant à promouvoir l'éducation spatiale au niveau international. Nous vous félicitons pour les résultats obtenus et nous vous souhaitons plein succès pour vos activités futures.

### **Application des recommandations d'UNISPACE III (point 6 de l'ordre du jour) (suite)**

**Le PRÉSIDENT** *[interprétation de l'anglais]*: Mesdames et Messieurs, je vais reprendre l'examen du point 6, CRP.13, et j'espère que nous trouverons une solution. Y a-t-il une

délégation qui souhaite intervenir sur ce point, le rapport DEMISCO ? Si tel n'est pas le cas, nous avons entendu deux réactions différentes, certaines délégations estiment qu'il faut poursuivre le travail, qu'il reste encore des efforts à déployer et certaines préoccupations estiment qu'avec DEMISCO en place, les choses seront plus faciles à gérer puisque nous ne savons pas quand le prochain tsunami et le prochain tremblement de terre auront lieu, malheureusement, il y a eu un tremblement de terre hier au Chili, comme vous le savez.

Donc, qu'allons-nous faire à partir de là ? Le représentant des États-Unis avait suggéré que l'une des façons d'avancer c'est de ne pas attendre un avenir lointain mais un avenir proche en reprenant cette question pendant les travaux de l'Assemblée générale au sein de la IV<sup>ème</sup> Commission. Certains commentaires semblent aller dans ce sens, c'est-à-dire que cette étude pourrait être examinée à la IV<sup>ème</sup> Commission. Autrement dit, ceux d'entre vous qui sont chargés de cette question plutôt que vos représentants politiques qui ne savent pas ce qui se passe, vous pourriez participer à l'Assemblée générale pour faire avancer ce processus.

Donc, si on arrive à faire avancer suffisamment le processus, je ne sais pas si ensuite il faut refaire rapport au Comité ou poursuivre, mais si vous souhaitez revenir devant le Comité l'année prochaine, il faudrait avoir quelque chose qui serait déjà en forme, donc pour représenter un document finalisé en 2006.

Ce n'est peut-être pas une procédure satisfaisante pour tous mais ce n'est qu'une proposition du Président. Nous avons un document qui sert des besoins concrets et nous savons que qui veut peut et honnêtement, du plus profond de mon cœur, j'espère qu'il y a une réelle volonté d'aller de l'avant, de réaliser ce travail. Donc, je vous défie de trouver un moyen pour y arriver. Voilà ce que je voulais vous dire en tant que Président et je vous invite à réagir à mon résumé.

Il n'y a pas de commentaires, cela veut dire que vous acceptez tout ce que je viens de vous dire. De toute façon, je ne pourrai pas répéter mon intervention. En tout cas, cela veut dire que vous la reprenez à votre compte ? États-Unis.

**M. K. HODGKINS** (États-Unis d'Amérique) [*interprétation de l'anglais*] : Merci de me redonner la parole sur ce point. Monsieur le Président, je voudrais vous faire part de ma propre façon de voir les choses. Nous avons entendu plusieurs commentaires de votre part, Monsieur le Président, et d'autres participants dans les groupes

d'experts *ad hoc* et il me semble qu'il y a trois éléments.

Premièrement, le groupe d'experts doit régler un certain nombre de questions de fond sur la base des commentaires entendus dans la salle. Ça c'est une chose, seuls les experts peuvent s'atteler à cette tâche.

Deuxième point, c'est qu'arrivera-t-il à ce rapport dans le cadre de notre Comité ? Ma délégation a toujours estimé que ce rapport sera traité comme les rapports des autres équipes d'action, autrement dit, lorsque le travail est terminé, on présentera le rapport au Sous-Comité scientifique et technique, ensuite au Comité plénier et ensuite à l'Assemblée générale. Dans ce type de scénario, il sera difficile de présenter quelque chose à l'Assemblée générale de façon formelle car ce processus n'a pas encore été achevé.

Vous vous souviendrez que ce groupe a eu un mandat très précis. Il s'agissait d'un groupe d'experts *ad hoc*, il ne s'agissait pas d'un groupe de travail du Sous-Comité scientifique et technique ou quelque chose de plus formel. Donc d'une façon ou d'une autre, ce travail devra être finalisé au sein du Comité.

Si les États individuels dont les experts participaient à ce groupe veulent faire rapport sur l'avancement des travaux de ce groupe d'experts, ça c'est très bien, au contraire, c'est quelque chose de souhaitable pour qu'on sache que le travail avance dans ce domaine.

Troisième élément, ça c'est au groupe d'experts d'y réfléchir. À mon avis, il n'y a aucune raison pour laquelle un État individuel ne pourrait pas reprendre ce concept DEMISCO dans le contexte des autres activités.

Pour revenir à mon argument précédent, je dirais qu'il est essentiel pour les activités telles que le GEOS, ou toute autre activité qui se passe sous le couvert par exemple de l'OMM, soit clairement défini, sinon on risque d'être en compétition avec d'autres groupes qui sont déjà bien plus avancés ou sinon nous risquons de créer un exercice qui fait double emploi. Autrement dit, ce groupe d'experts devrait contacter ces autres organisations et comités pour essayer de voir où notre activité est importante et unique et dans quels domaines notre activité fait double emploi. Ensuite, nous serons plus à même de présenter notre position à l'Assemblée générale pour dire ce qu'il faut faire à l'avenir. Mais cela n'empêchera pas les États individuels qui s'intéressent tout particulièrement à ce rapport et ce concept, de le défendre, de s'en charger et,

ultérieurement, une fois que le Sous-Comité et le Comité plénier auront étudié ce rapport, cela pourrait constituer la contribution du COPUOS aux autres activités et à toutes les activités auxquelles le COPUOS participe par l'intermédiaire du Bureau des affaires spatiales. Je vous remercie.

**Le PRÉSIDENT** [*interprétation de l'anglais*] : Je vous remercie, avant de donner la parole au Chili, je veux vous poser une question immédiate. Au début de votre intervention, vous nous avez dit qu'il y a un certain nombre de questions de fond qui doivent encore être réglées. Est-ce que vous pourriez nous dire clairement quels sont ces problèmes de fond ? ou est-ce que vous voulez le présenter au groupe d'experts par l'intermédiaire de votre représentant ? C'est à vous de décider.

**M. K. HODGKINS** (États-Unis d'Amérique) [*interprétation de l'anglais*] : Merci, Monsieur le Président. Je voulais parler des commentaires des autres délégations. Mon expert participe au groupe d'experts, donc nous avons reçu le résultat de ce travail par courrier électronique, mais il y a pu y avoir d'autres commentaires. Je ne proposais pas de vous présenter la position des États-Unis, différents points concrets. Je ne faisais que réagir à ce que j'ai entendu de la part des uns et des autres.

**Le PRÉSIDENT** [*interprétation de l'anglais*] : Merci. Bien. Dans mon intervention précédente, je ne voulais pas qu'on se prononce maintenant, nous ne sommes pas prêts maintenant à nous prononcer et nous ne sommes pas prêts à intervenir maintenant à la IV<sup>ème</sup> Commission, je suis d'accord. Il faut que ce groupe d'experts présente son travail au Sous-Comité scientifique et technique et le Sous-Comité scientifique et technique devra présenter ce travail au Comité. Donc, ce n'est pas quelque chose dans l'immédiat. La date la plus proche pour présenter nos travaux à l'Assemblée serait en 2006. Donc je lance un appel au nom du Comité à ce groupe d'experts *ad hoc* de prendre note de tout ce qui a été dit aujourd'hui, les commentaires formulés sur la base du document CRP.13, et de continuer ce travail au sein de la IV<sup>ème</sup> Commission, présenter le travail au Sous-Comité scientifique et technique pour que celui-ci puisse terminer ce travail et pour que l'année prochaine nous n'ayons plus qu'à ratifier et renvoyer tout cela à l'Assemblée. Cela vous convient ? L'Iran.

**M. M. REZVANIAN RAHAGHI** (République islamique d'Iran) [*interprétation de l'anglais*] : Merci beaucoup, Monsieur le Président. Je sais que ce rapport n'est pas parfait et présente

un certain nombre de lacunes, mais le travail accompli est tout à fait remarquable. Je sais que ce groupe ne disposait que de très peu de temps, il a eu également des problèmes de communication. Ce groupe n'a pas eu la possibilité de se rencontrer tête à tête. Il n'y a eu qu'une réunion au cours de la session du Sous-Comité scientifique et technique et du COPUOS. Donc, si cette question doit être renvoyée à la prochaine session du Sous-Comité scientifique et technique, les mêmes problèmes se poseront.

Je ne suis pas très optimiste. Je ne pense pas que l'on pourra modifier fondamentalement le texte. Il y aura peut-être certaines modifications à apporter, on peut procéder à des consultations avec l'UNESCO, l'OMM et d'autres qui travaillent activement dans ce domaine, mais je ne vois pas comment ce groupe d'experts pourrait les contacter et obtenir leurs réactions. Je pense que cela ne devrait pas se faire par l'intermédiaire du groupe d'experts, mais par l'Assemblée générale. Peut-être qu'on pourrait envoyer cela au Président de l'Assemblée générale, aux secrétaires généraux des différentes organisations, pour qu'on puisse prendre une décision à l'Assemblée générale. Mais ce petit groupe d'experts avec un mandat très restreint et avec des ressources limitées aura beaucoup de mal à contacter toutes les autres agences et les convaincre de coopérer. Je pense qu'il faut un élan plus fort, un coup de pouce beaucoup plus important à l'Assemblée générale par exemple.

**Le PRÉSIDENT** [*interprétation de l'anglais*] : Merci pour ces commentaires. Je voudrais consulter mon collègue. Je donne la parole au Directeur du Bureau des affaires spatiales, Monsieur Camacho.

**M. S. CAMACHO** (Bureau des affaires spatiales) [*interprétation de l'anglais*] : Je voudrais donner certaines informations qui font partie du processus, cela précisera peut-être un petit peu la situation.

Tout d'abord, le groupe d'experts a essayé, et même plus, il est entré en contact direct avec GEO. GEO sait ce qui se passe car on avait envoyé un projet de texte. GEO a présenté des commentaires par écrit qui ont été examinés par ce groupe d'experts *ad hoc*. Je ne suis pas resté pendant toute la durée de la réunion, donc je ne sais pas ce qui a été fait et je pense que je peux avoir toute l'information nécessaire en contactant mes collègues. Il y a eu également des contacts informels car certains des membres du groupe d'experts *ad hoc*, siègent également dans d'autres organisations.

Pour ce qui est de l'OMM, là nous pourrions effectivement établir le contact avec l'OMM. Cela serait plus rapide que de suivre la hiérarchie habituelle. GOE n'est pas partie de l'OMM. Le statut de l'OMM a le même statut que les autres entités ou autres entités qui travaillent dans l'espace. L'ESA a été invité à participer mais n'a pas répondu à cette invitation. L'OMM fait partie de ce groupe et obtenait toutes les informations. Le groupe a pris en considération les commentaires des différentes délégations. Le groupe tiendra compte également des commentaires qui pourront être formulés par ces autres entités qui travaillent dans le domaine de la gestion des catastrophes naturelles.

J'espère que ma contribution permet de rendre plus clairs les liens existant entre les différents groupes et institutions. Merci.

**Le PRÉSIDENT** [*interprétation de l'anglais*] : Merci, Monsieur Camacho, pour cette contribution. Je pense que cela répond à certaines questions de Monsieur Hodgkins pour savoir ce que ces ONG peuvent faire. Puisque certaines mesures ont déjà été prises, Monsieur Hodgkins, est-ce que vous pensez que le processus a été accéléré grâce à la participation de tous ces observateurs.

**M. K. HODGKINS** (États-Unis d'Amérique) [*interprétation de l'anglais*] : Merci, Monsieur le Président. Merci pour l'information transmise par le Directeur du Bureau. Je n'ai aucune raison de remettre en question le fait que des individus de ces organisations ont participé au groupe spécial directement ou par voie électronique. Mais mon avis est quelque peu différent. En tant que gouvernement au COPUOS et au Sous-Comité scientifique et technique, nous serons appelés à prendre une décision sur ce rapport. À quel moment allons-nous demander à d'autres organisations de prendre une décision semblable ? Une décision commune afin de savoir si le DEMISCO va nous aider dans nos travaux ou va représenter un doublon.

Je pense que tout un chacun dans la salle sera d'accord avec moi quand je dis que le document CRP.13 est une activité de taille qui pourrait avoir une influence sur les activités en cours. Donc, il convient véritablement d'avoir l'avis des autres organisations le plus tôt possible afin de présenter un concept viable. Il est indubitable que les commentaires formulés par ces organisations sont pertinents et assistent ce processus.

Il y a néanmoins un autre niveau de prise de décision dont il faut tenir compte. Nous sommes également concernés. Nous devons envoyer un rapport définitif à l'Assemblée générale sur la base

des décisions de nos gouvernements et nous voulons nous assurer qu'il est totalement logique. Donc il faut s'assurer du soutien des autres groupes au sein desquels participent également les gouvernements. Nous devons véritablement réfléchir à ce processus et voir à quel moment nous souhaitons cette intervention de haut niveau des autres groupes. Merci, Monsieur le Président.

**Le PRÉSIDENT** [*interprétation de l'anglais*] : Je remercie le représentant des États-Unis pour ces commentaires. L'Inde a la parole.

**M. B.N. SURESH** (Inde) [*interprétation de l'anglais*] : Merci, Monsieur le Président. Le document CRP.13 est un document de qualité qui requiert toute notre attention. Il a fait l'objet de multiples commentaires de la part des délégations participantes. Nous l'avons dit ce matin, le groupe de travail a déployé tous ses efforts mais il est essentiel d'examiner les différentes questions soulevées par les délégations. Il convient que ces questions suscitent l'attention nécessaire, que cela soit repris dans le document.

Nous sommes d'accord avec les délégations qui ont dit que ce document si important devrait refléter toutes les opinions émises. Nous devrions amender ce document sur la base des commentaires formulés et comme nous l'avons dit ce matin, nous devrions réorganiser un débat au sein du Sous-Comité scientifique et technique et au sein du COPUOS pour présenter le document amendé à l'Assemblée générale. Merci.

**Le PRÉSIDENT** [*interprétation de l'anglais*] : Merci. La Belgique a la parole.

**M. M. MAYENCE** (Belgique) : Merci, Monsieur le Président. Je remercie Monsieur Camacho pour ses explications. Je crois qu'avec l'intervention du distingué collègue des États-Unis, je commence à avoir une vue claire du calendrier de la suite d'actions qui sont envisagées. Je voudrais être très clair sur un point. Dans les questions que j'ai posées, il n'y avait absolument aucune remise en cause de la légitimité ni même de l'opportunité de l'initiative DEMISCO. Ça doit être très clair. La seule chose, la question que nous posons nous, notamment en tant qu'États membres de l'Agence spatiale européenne, c'est l'efficacité de cette initiative si on suit le calendrier qui est proposé.

Donc, encore une fois, nous n'avons pas de problèmes avec ce qui est présenté. Simplement nous disons, ça ne peut évidemment pas avoir pour conséquence de mettre en place un système sans que les principaux intéressés soient impliqués. Je regrette que l'Agence spatiale européenne n'ait pas

participé aux travaux du groupe d'experts *ad hoc*, ce sera certainement une chose à débattre dans le cadre de l'ESA, mais le fait est que, à partir du moment où on fait référence à des systèmes qui ne sont pas et des systèmes qui ressortissent aux Nations Unies donc à fortiori au COPUOS, il faut bien sûr intégrer et impliquer les organismes et les organisations qui sont en charge de la mise en place de ces systèmes. Je vous remercie.

**Le PRÉSIDENT** [*interprétation de l'anglais*] : Je remercie la Belgique. Y a-t-il d'autres délégations souhaitant prendre la parole sur cette question ? L'Iran a la parole.

**M. M. REZVANIAN RAHAGHI** (République islamique d'Iran) [*interprétation de l'anglais*] : Merci, Monsieur le Président. Une question. Y a-t-il une date butoir de présentation du rapport à l'Assemblée générale et pour les travaux du Comité spécial ? Y a-t-il quelque chose de spécifié dans le mandat de ce Comité ou y a-t-il une décision du COPUOS ou est-ce une recommandation ?

**Le PRÉSIDENT** [*interprétation de l'anglais*] : Un instant s'il vous plaît. Le Secrétariat a la parole.

**M. S. CAMACHO** (Bureau des affaires spatiales) [*interprétation de l'anglais*] : Monsieur le Président, je m'excuse, j'entendais d'autres informations au même moment, je n'ai pas entendu la question de l'Iran.

**Le PRÉSIDENT** [*interprétation de l'anglais*] : Auriez-vous l'amabilité de répéter votre question ?

**M. M. REZVANIAN RAHAGHI** (République islamique d'Iran) [*interprétation de l'anglais*] : Y a-t-il une date butoir ? Y a-t-il un échéancier spécifique pour transmettre ce rapport à l'Assemblée générale ? Y a-t-il une résolution de l'Assemblée générale, une décision du COPUOS, des spécifications dans le mandat ?

**Le PRÉSIDENT** [*interprétation de l'anglais*] : Monsieur Camacho.

**M. S. CAMACHO** (Bureau des affaires spatiales) [*interprétation de l'anglais*] : Merci, Monsieur le Président. Je m'excuse de vous avoir fait répéter la question. Non, il n'y a pas véritablement d'échéancier dans la résolution de l'Assemblée générale. Il est fait mention du processus mais pas de date butoir. Il faudrait s'inspirer du mandat du groupe d'experts. Ceci dit, c'est vraiment au Comité de fixer la date butoir.

C'est au Comité de dire, voilà, cela doit être fait au plus tôt ou au plus tard pour cette date. Merci, Monsieur le Président.

**Le PRÉSIDENT** [*interprétation de l'anglais*] : Je remercie le Directeur du Bureau pour sa réponse.

Mesdames et Messieurs, je pense que nous devons prendre une décision sur cette question. Il me semble voir se dégager une solution. Cette solution dépendra cependant de la vitesse à laquelle le groupe d'experts spécial peut travailler sur la question. Notre collègue américain, Monsieur Hodgkins a parlé de la nécessité d'impliquer d'autres organisations. Notre Directeur dit que l'on en a tenu compte. La Belgique a également rebondi sur la question.

Moi, je vous propose la chose suivante. Le Comité donne mandat au Bureau afin que le Bureau informe toutes les délégations le souhaitant, donc envoie le CRP.13 à tous les États membres le souhaitant, à toutes les agences, à toutes les organisations intergouvernementales l'ayant demandé, fixe une date butoir pour la réponse. En effet, le groupe d'experts spécial doit travailler sur la base de ces réponses. Ces réponses seront compilées dans le CRP.13, feront l'objet d'une évaluation par plusieurs groupe d'experts avant l'Assemblée générale d'octobre. Monsieur Camacho.

**M. S. CAMACHO** (Bureau des affaires spatiales) [*interprétation de l'anglais*] : Merci, Monsieur le Président. À mes yeux, ce serait très compliqué parce que, si je vous ai bien compris, on l'enverrait à tous les gouvernements, pas uniquement les gouvernements COPUOS, donc cela impliquerait également les gouvernements qui n'ont pas suivi de près.

**Le PRÉSIDENT** [*interprétation de l'anglais*] : Non, ce serait un document COPUOS. J'avais compris qu'il y avait deux niveaux : le niveau des experts, le niveau des gouvernements. Le niveau des experts tiendrait compte des indications transmises par les gouvernements. Au terme de ce processus, le Bureau pourrait être saisi du document et le renvoyer aux gouvernements du COPUOS afin de s'assurer que les préoccupations des gouvernements avaient été prises en compte. Ce sera peut-être plus rapide que de demander une contribution directe du niveau gouvernemental avant même sur les experts n'aient eu l'occasion d'introduire les commentaires formulés ici. Merci. Le Chili a la parole.

**M. R. GONZALEZ ANINAT** (Chili) [*interprétation de l'espagnol*] : Merci, Monsieur le Président. Je suis totalement d'accord avec ce qu'a dit le Directeur du Bureau. C'est là la marche à suivre la plus logique qui garantit une rapidité optimale, une répartition optimale. Le mode de travail proposé qui est d'ores et déjà établi et qui permet l'implication directe des gouvernements l'occasion du Sous-Comité scientifique et technique et à l'occasion du Comité, tout cela existe, rien de nouveau. Je ne veux pas lancer un débat, c'est simplement une idée que je vous propose. Je tiens à réaffirmer mon soutien total au Directeur.

Au cours du 4<sup>ème</sup> Comité, j'avais déjà dit que la grande majorité des États ont tendance à ne pas participer aux réunions, donc il est à espérer qu'ils se rendront aux réunions et que l'on pourra poursuivre les délibérations dans le cadre du débat général. Afin que ce qui ressortira du débat puisse être réutilisé par le Sous-Comité scientifique et technique qui jouira d'une certaine légitimité au niveau gouvernemental.

Encore un élément, et là je vous renvoie au travail réalisé par le Directeur du Bureau des affaires spatiales, une activité essentielle, c'est-à-dire les liens établis avec le GEO. Les 14 et 15 décembre à Genève aura lieu une rencontre GEO et il serait opportun que le Directeur assiste à cette réunion et sachez d'ores et déjà que vous pouvez compter sur le soutien absolu de notre délégation.

Il faut poursuivre les consultations tout en gardant à l'esprit que GEO a fait preuve d'ouverture d'esprit surtout sur cette question, cette question d'accepter les débats ayant eu lieu dans cette enceinte. Donc, voilà, il faut procéder aux consultations nécessaires mais en résumé, je vous dirai que ce qu'a proposé le Directeur nous semble être la formule la plus cohérente et la plus précise afin de se doter de la légitimité de la part des gouvernements. C'est la marche à suivre. Merci.

**Le PRÉSIDENT** [*interprétation de l'anglais*] : Merci beaucoup. Avec votre autorisation, Mesdames et Messieurs, je demanderai au Directeur du Bureau de nous présenter un bref résumé pour voir si nous pouvons l'accepter. Monsieur Camacho.

**M. S. CAMACHO** (Bureau des affaires spatiales) [*interprétation de l'anglais*] : Merci, Monsieur le Président. Il serait peut-être opportun que le Comité demande au groupe d'experts d'examiner tous les commentaires formulés par les gouvernements, par les délégations et qu'on les introduise dans l'étude et que pour les questions techniques l'on dispose de l'avis d'un expert. Ceci

fait, l'étude serait envoyée par le Bureau à l'ensemble des gouvernements membres du COPUOS afin de procéder à l'évaluation gouvernementale.

Je vous propose également que les experts organisent une consultation avec les gouvernements sur la question de l'introduction des commentaires gouvernementaux formulés lors de cette session.

Pour rebondir sur ce qu'a dit le Chili, je pense que le groupe de travail plénier pourrait être le cadre de consultations informelles de sorte que le rapport ne serait pas présenté au 4<sup>ème</sup> Comité à l'Assemblée générale. Nous n'avons pas de session du COPUOS auparavant. Si nous transmettons au Sous-Comité scientifique et technique, ce sera l'occasion pour les gouvernements de prendre note des travaux effectués. Donc, on renverrait cela au Sous-Comité scientifique et technique ce qui permettrait d'avoir un processus beaucoup plus souple.

**Le PRÉSIDENT** [*interprétation de l'anglais*] : Je remercie le Directeur. Je donne la parole à l'Italie. Non. Avec votre accord, je demanderai au Secrétariat de remettre tout cela par écrit, de nous le transmettre demain sous forme d'un document de conférence, document de Secrétariat, peu importe le nom et vous l'aurez demain et nous pourrions le ratifier. À moins qu'il y ait des objections. *Il en est ainsi décidé.*

### **Application des recommandations d'UNISPACE III** (point 6 de l'ordre du jour) (*suite*) *Examen du CRP.15*

**Le PRÉSIDENT** [*interprétation de l'anglais*] : À présent, je vous propose de passer au point suivant. Mesdames et Messieurs, vous auriez dû recevoir le CRP.15 dans vos casiers, ça a été distribué par le Secrétariat et il est relatif à la contribution de ce Comité à cette session à la réunion plénière de haut niveau de l'Assemblée générale en septembre concernant plus particulièrement la contribution du Comité au projet de document devant être soumis à l'Assemblée générale.

Je vous l'ai dit la semaine passée, j'ai rencontré le Président de l'Assemblée générale avec lequel j'ai eu l'occasion de m'entretenir et le document qui vous a été transmis le CRP.15, vous a été transmis par moi-même en tant que Président au nom du Groupe des 15, du G15, du COPUOS. Le G15 du COPUOS, c'est-à-dire cinq membres du Bureau et le Bureau à venir, nous nous sommes réunis et avons élaboré le document dont vous êtes saisis. Vous l'avez sous les yeux, vous venez de le

recevoir. Est-ce que vous souhaitez en débattre maintenant ? Est-ce que entre guillemets, vous voulez dormir dessus et en débattre demain ? Des commentaires ? Le Chili.

**M. R. GONZALEZ ANINAT** (Chili) *[interprétation de l'espagnol]* : Je souhaiterais, Monsieur le Président, avoir l'occasion d'en prendre connaissance dans ma langue qui est une langue officielle des Nations Unies, or j'ai uniquement la version anglaise, si c'est possible.

**Le PRÉSIDENT** *[interprétation de l'anglais]* : Le Secrétariat a la parole.

**M. S. CAMACHO** (Bureau des affaires spatiales) *[interprétation de l'anglais]* : Monsieur le Président, un CRP est normalement toujours dans la langue dans laquelle il a été rédigé et l'on n'a pas de traduction. C'est une façon beaucoup plus rapide de transmettre tous les documents, vous en conviendrez Monsieur l'Ambassadeur. Il est possible d'en faire un document de travail, auquel cas oui, nous pourrions le traduire, mais pour le moment, nos services de traduction sont en train de traduire d'une part le rapport du Sous-Comité juridique et d'autre part le rapport du Sous-Comité scientifique et technique. Merci, Monsieur le Président.

**Le PRÉSIDENT** *[interprétation de l'anglais]* : Merci. Monsieur l'Ambassadeur, le Comité s'en remet à vous. Le Directeur vous l'a dit, je suis d'accord, totalement d'accord avec lui. Avec votre autorisation, je vous propose de débattre de ce document en l'état. Merci beaucoup, nous vous en sommes très reconnaissants.

Mesdames et Messieurs, je ne suis pas en train de vous dire que je souhaite une approbation immédiate. Vous voulez des commentaires, je vous en prie, mais nous pouvons également y revenir demain matin. Vous pourrez éventuellement souhaiter boire un petit peu de vin autrichien avant de l'analyser et d'y réagir. Le Chili.

**M. R. GONZALEZ ANINAT** (Chili) *[interprétation de l'espagnol]* : Merci, Monsieur le Président. Je n'ai pas eu le temps d'analyser en détail ce document. Un commentaire général donc. J'ai quelques doutes concernant les thèmes qui devraient être mieux définis, mieux identifiés. Je vous renvoie à la page 2, la première partie est de très bonne qualité, celle qui traite des amendements. La partie concernant les ressources naturelles est de qualité. Mais je ne sais pas, a-t-on une idée très claire de ce que l'on entend par le dernier paragraphe ? Je ne sais pas très bien mais je vous demanderais d'avoir l'amabilité de me

traduire le dernier paragraphe lorsqu'il est question des « *space assets* », des biens spatiaux, parce qu'il me semble que c'est là un libellé qui pourrait éventuellement susciter quelques ambiguïtés, à tout le moins en espagnol. Et, en tout cas, si j'avais une traduction de ce paragraphe, je pourrais sans doute mieux comprendre. Je vous remercie. Juste le dernier paragraphe.

**Le PRÉSIDENT** *[interprétation de l'anglais]* : Je vais utiliser mes connaissances limitées. Lorsque l'on parle de biens spatiaux, l'on fait allusion à des instruments, des installations que nous utilisons dans l'espace afin de surveiller la surface de la Terre et son environnement immédiat. Nous parlons de satellites, de navettes spatiales, de véhicules spatiaux. Y a-t-il autre chose ? La traduction est en train de se faire. Ou souhaitez-vous que l'on vous transmette la traduction par écrit en espagnol ? Je donne la parole au Directeur du Bureau.

**M. S. CAMACHO** (Bureau des affaires spatiales) *[interprétation de l'anglais]* : Merci, Monsieur le Président. Je vais essayer de faire une traduction vers l'espagnol : « reconnaît l'opinion mondiale particulière en vertu de laquelle les biens spatiaux, comme disait le Président, les satellites d'observation, les satellites de navigation, de positionnement, les satellites météorologiques, permettant la surveillance de l'environnement terrestre et les ressources naturelles et encourage et incite à l'utilisation totale des biens spatiaux mondiaux afin de créer une base de données spatiale et temporelle mondiale concernant l'état, les conditions de l'environnement et les ressources naturelles de la Terre ». Merci, Monsieur le Président.

**Le PRÉSIDENT** *[interprétation de l'anglais]* : Merci beaucoup, Monsieur Camacho pour votre aide. Monsieur Gonzalez en êtes-vous satisfait ? Oui. Je donne la parole à la Grèce.

**M. V. CASSAPOGLOU** (Grèce) *[interprétation de l'anglais]* : Merci, Monsieur le Président. Je ne suis pas satisfait, je ne parle pas de la traduction en espagnol, bien entendu, du Docteur Camacho, mais d'une façon générale, je n'aime pas trop cette formule « biens spatiaux », « *space assets* » dans un document car cela risque de prêter à confusion puisque nous avons ce protocole sur les biens spatiaux, donc ça risque de prêter à confusion.

**Le PRÉSIDENT** *[interprétation de l'anglais]* : Que voulez-vous alors ? De quoi voulez-vous parler ?

**M. V. CASSAPOGLOU** (Grèce)  
*[interprétation de l'anglais]* : Je n'ai rien à vous proposer. Le terme qui me vient à l'esprit c'est de parler directement de satellites, pourquoi pas. Mais je vais y réfléchir, mais au pied levé, ma première réaction serait de dire que nous n'aimons pas ces termes car cela prête à confusion. Nous avons déjà ces termes dans le projet de protocole avec sa définition et ça n'a vraiment rien à voir avec le sens donné à ce concept dans ce document. Merci.

**Le PRÉSIDENT** *[interprétation de l'anglais]* : Merci. Colombie.

**M. C. AREVALO** (Colombie)  
*[interprétation de l'espagnol]* : Merci, Monsieur le Président. Je ne veux pas encore compliquer les choses et la traduction faite par le Docteur Camacho me plaît parfaitement, et je suis totalement d'accord. Cependant, avec ce que vient de dire la Grèce, en anglais « *space assets* », en français « les biens spatiaux », relève davantage du droit international privé. Il me semble que nous parlons davantage d'équipement matériel spatial sans pour autant que cela soit un terme totalement approprié étant donné que la notion d'équipement spatial est également reprise dans le protocole. Nous devons donc trouver une autre alternative. Je ne l'ai pas, mais il est en effet essentiel de faire la différence sous peine de compliquer les choses. Merci.

**Le PRÉSIDENT** *[interprétation de l'anglais]* : Je vous remercie et je donne la parole au Professeur Kopal de la République tchèque.

**M. V. KOPAL** (République tchèque)  
*[interprétation de l'anglais]* : Merci. Moi aussi j'ai quelques doutes quant à l'utilisation de ce concept, de ce terme « bien spatial », parce que c'est utilisé dans le protocole spatial. Si on avait le même sens, ça n'aurait pas de difficultés, mais ici l'utilisation du terme « biens » n'est pas à sa place. Les « biens » c'est quelque chose de concret, un avoir. Ici, il ne s'agit pas de « biens », il ne s'agit pas d'avoirs, de propriété, d'appartenance, tout ce que vous voulez, mais il s'agit simplement de technologie spatiale, donc l'utilisation de la technologie, « profiter des capacités de surveillance permises par l'utilisation des technologies spatiales ». C'est tout.

**Le PRÉSIDENT** *[interprétation de l'anglais]* : Merci, Professeur Kopal. La France.

**M. C. LECLERC** (France) : Merci, Monsieur le Président. La remarque que je voulais faire est plutôt une question qui porte sur un autre passage de ce paragraphe 7bis, et concerne le

développement d'une base de données d'informations spatiales et temporelles mondiales sur l'environnement terrestre. Il me semble que la formulation daignerait à être précisée pour qu'on sache s'il s'agit d'une nouvelle initiative et dans ce cas-là, je crois qu'on peut se poser d'emblée un certain nombre de problèmes institutionnels et imaginer que nous aurons du mal à les résoudre avant la soixantième Assemblée générale, ou alors s'agit-il de mettre en valeur une problématique et des instruments sans pointer un volet institutionnel spécifique, auquel cas la formulation gagnerait à être modifiée me semble-t-il. Merci, Monsieur le Président.

**Le PRÉSIDENT** *[interprétation de l'anglais]* : Je vous remercie. Chili.

**M. R. GONZALEZ ANINAT** (Chili)  
*[interprétation de l'espagnol]* : Merci. D'emblée, sur le document de façon générale, je n'ai pas de difficultés. Pour ce qui est de ce paragraphe, je pense que, comme l'a dit le représentant de la Grèce suivi par la Colombie et le Professeur Kopal, je pense que leur intervention est tout à fait judicieuse. Ce n'est pas quelque chose de nouveau. Il ne s'agit pas d'inventer quelque chose. Je pense qu'il serait bon effectivement de parler de technologies spatiales plutôt que de biens spatiaux. Ce serait, je pense, la meilleure solution, solution qui ne prêterait pas à confusion.

Pour ce qui est de l'intervention de la France, je pense qu'effectivement son commentaire est tout à fait judicieux. Les choses ne sont pas très clairement définies ici dans le texte. Nous pourrions peut-être préciser les choses de plusieurs façons. Une façon de procéder serait de mentionner notre préoccupation. Une autre possibilité serait de préciser cette banque de données de façon qui renvoie à des mécanismes déjà en place, il y en a. On pourrait également procéder de cette façon donc, suivre ce qui est déjà fait. Nous avons quelques doutes quant à la nécessité de recréer quelque chose de nouveau, cela risque de ne pas nous faire avancer, mais renforcer des mécanismes existants, je pense que cela serait préférable et cela pourrait répondre aux préoccupations de la délégation française. Merci.

**Le PRÉSIDENT** *[interprétation de l'anglais]* : Merci, Monsieur le représentant du Chili pour ces commentaires. Reprenons ce paragraphe, voyons les différentes suggestions. Il y a deux « biens spatiaux », « *space assets* », à la première ligne et à la deuxième ligne. Je vais essayer de donner la parole au Secrétariat qui est en train de nous proposer quelque chose. Professeur Cassapoglou.

**M. V. CASSAPOGLOU** (Grèce)  
[interprétation de l'anglais] : Merci, Monsieur le Président. Nous devons également revoir le tiret précédent.

**Le PRÉSIDENT** [interprétation de l'anglais] : Attendez, s'il vous plaît. En tenant compte de l'intervention de la France qui a été reprise par l'Ambassadeur Gonzalez, à la troisième ligne où l'on parle de cette banque de données d'informations globales, spatiales et temporelles. Je pense que cela pourrait poser certains problèmes et le problème c'est le terme « *developing* », « mettre au point », cela semble indiquer quelque chose de nouveau. Mais je vais consulter les notes du Secrétariat.

Nous proposons ce qui suit, en collaboration avec le Secrétariat. Deuxième tiret, « reconnaît la position mondiale spatiale que l'espace ou l'utilisation des technologies spatiales ou les technologies spatiales, un des trois. Donc « reconnaissons la position particulière selon laquelle a) l'espace, b) les technologies spatiales, c) l'utilisation des technologies spatiales », donc un de ces trois, vous avez le choix, un de ces trois éléments devrait répondre à votre attente et je pense que chacun de ces trois éléments pourrait être utilisé. Donc, « permet l'évaluation des ressources naturelles et environnementales de la Terre et encourage la pleine application de » et ensuite « l'application des sciences et technologies spatiales », on supprime « *the world space assets developing* », donc les « biens spatiaux pour la mise en place de la banque de données d'informations globales », tout cela est supprimé et le texte final dirait : « reconnaît la position globale selon laquelle la technologie spatiale permet la surveillance des ressources naturelles et environnementales de la Terre et encourage la pleine application des sciences et technologies spatiales, la préservation et l'amélioration des conditions des ressources naturelles et environnementales de la Terre ». Ambassadeur Gonzalez.

**M. R. GONZALEZ ANINAT** (Chili)  
[interprétation de l'espagnol] : Merci. D'une façon générale, cela me paraît une bonne proposition, cela ne pose pas de difficultés. On répète le terme « technologies spatiales », mais bon, peu importe. Je pense qu'on pourrait laisser le soin au Secrétariat de nous rédiger quelque chose, mais gardons les technologies spatiales. Cela voudrait dire qu'il faudrait corriger également l'alinéa 3 du préambule, à la dernière ligne, on parle également de « *space assets* », dans le troisième alinéa du préambule.

Ce qui figurait à l'origine dans ce document concernant cette banque de données, on pourrait dire, et je vais lire lentement pour que vous puissiez noter : « Dans ce sens, il serait souhaitable de disposer d'une banque de données pour honorer pleinement ou respecter pleinement les objectifs mentionnés ». Merci.

**Le PRÉSIDENT** [interprétation de l'anglais] : Je remercie l'Ambassadeur du Chili. France.

**M. C. LECLERC** (France) : Merci, Monsieur le Président. Je voulais dire que la formulation proposée par le Secrétariat répondait tout à fait aux préoccupations que j'avais exprimées et que donc nous étions en mesure de l'approuver.

Concernant la proposition du distingué délégué du Chili, je dois dire qu'elle soulève les mêmes interrogations de ma part s'agissant de la définition de la banque de données ou la base de données qu'il est question de créer. Je crains que cette formulation laisse le problème en suspens. Merci, Monsieur le Président.

**Le PRÉSIDENT** [interprétation de l'anglais] : Merci beaucoup Monsieur. Grèce.

**M. V. CASSAPOGLOU** (Grèce)  
[interprétation de l'anglais] : Moi aussi je peux approuver votre nouvelle formulation de ce deuxième tiret. J'ai quelques doutes quant au sens réel de cette proposition d'une banque de données. Peut-être que je suis un peu trop soupçonneux, mais je crains que ce ne soit le début de la création d'une banque privée. Vous savez bien qu'à Genève, l'ONU dispose déjà d'une banque de données qui offre toutes les informations nécessaires sur les différentes catastrophes naturelles, problèmes de réfugiés, etc.

Je voulais également mentionner cela car on mentionne cette banque de façon très générale et je ne vois pas vraiment quel est l'objectif réel de cette mention, si cela ne cache pas quelque chose.

Par ailleurs, le tiret précédent devrait également être modifié conformément à ce qui vient d'être approuvé et également le paragraphe 3 à la page 1.

**Le PRÉSIDENT** [interprétation de l'anglais] : Professeur Kopal.

**M. V. KOPAL** (République tchèque)  
[interprétation de l'anglais] : Merci. D'une façon générale, je suis d'accord avec votre nouvelle rédaction de ce deuxième tiret à la page 2. J'attire

votre attention sur une différence, « surveiller les ressources naturelles et environnementales de la Terre » au début du dernier paragraphe, ceci est correct à mon avis, mais à la fin on parle des conditions des « ressources naturelles et environnementales ». Je pense qu'il faut reprendre la même chose, c'est-à-dire dire « pour évaluer l'environnement et les ressources de la Terre », et en bas également, concernant la condition de l'environnement et des ressources naturelles de la Terre car je ne sais pas ce qu'on entend par les ressources environnementales.

**Le PRÉSIDENT** [*interprétation de l'anglais*] : Bien, le Secrétariat a compris. Je leur fais confiance. États-Unis.

**M. K. HODGKINS** (États-Unis d'Amérique) [*interprétation de l'anglais*] : Je n'ai pas d'opinion tranchée sur les différentes propositions de rédaction. À la lumière de ce qui est dit à la première page du dernier paragraphe, c'est-à-dire que le document est peut-être soumis à des modifications et propose que les États membres du COPUOS apportent les modifications nécessaires. Ça c'est tout à fait discrétionnaire, je ne peux pas vous dire maintenant quelles seront les modifications apportées par mon gouvernement au document de l'Assemblée générale.

Donc je n'ai pas d'objection à cette idée présentée de façon assez générale, mais il faut comprendre que ce sont les gouvernements individuels qui vont décider de ce qu'ils veulent, le moment venu et toute correspondance avec le Président de l'Assemblée générale ne sera pas influencé par ce qui sera décidé ici. Donc n'oublions pas que nous pouvons dire quelque chose ici et que le gouvernement prend une position différente, peut-être que le gouvernement préférera utiliser les termes « *space assets* », les « biens spatiaux », et nous ne pouvons pas leur dire que cela ne nous convient pas. Nous pouvons tout à fait adopter une autre rédaction qui nous convient à nous, mais c'est une exercice différent que s'il s'agissait du rapport du Comité. Nous ne faisons que formuler des recommandations que les gouvernements pourront accepter ou non.

**Le PRÉSIDENT** [*interprétation de l'anglais*] : J'aimerais bien qu'on termine ce débat aujourd'hui. Mais avant de conclure, je vais donner la parole au Chili.

**M. R. GONZALEZ ANINAT** (Chili) [*interprétation de l'espagnol*] : Merci, Monsieur le Président. La déclaration des États-Unis me surprend quelque peu. Nous sommes ici en tant que représentants des gouvernements. Je ne représente

personne d'autre que le Gouvernement chilien. Nous ne pourrions sinon adopter de documents du COPUOS. L'année dernière, nous avons pris nombre de décisions, on avait décidé d'organiser un événement au niveau intergouvernemental, et la décision a été prise au COPUOS. En réponse aux États-Unis et aux autres délégations, il n'y a pas de problèmes de procédure, nous pourrions parfaitement recommander et puis ce sera aux ministres de voir s'ils l'acceptent ou s'ils ne l'acceptent pas, s'ils la lisent ou non. Si à chaque fois que nous voulons recommander quelque chose à l'Assemblée générale, l'Assemblée générale se passe au niveau des ministres, si on devait le faire, on ne pourrait pas mener à bien nos travaux. Le seul problème est de savoir s'il y a ou non une volonté politique de faire une recommandation à l'Assemblée générale. Ça c'est extrêmement clair, il n'y a aucun obstacle à ce que nous fassions cette recommandation.

Le Président de l'Assemblée générale était parmi nous, on lui a transmis les préoccupations, et je suppose que lorsqu'on a transmis les préoccupations au Président de l'Assemblée générale, on a attendu une réponse, une réaction des ministres des différents pays. À nos yeux, il est essentiel que l'Assemblée générale soit saisie une fois pour toutes d'un document, c'est une occasion que nous ne pouvons pas rater. C'est une question qui va montrer si oui ou non il y a une véritable volonté de renforcer la coopération internationale sur cette question, c'est indubitable.

Sur cette question des « *space assets* », je déplore de devoir le voir en anglais, et je préférerais pouvoir m'exprimer en espagnol, une langue qui est très riche, qui est une langue officielle et je déplore vraiment d'avoir ce document ici en anglais. Dans certains pays, c'est la deuxième langue parlée, 20% de la population de pays non-anglophones parlent remarquablement bien anglais. Donc ici nous avons un terme anglais « *space assets* » qui n'a pas de portée juridique, sauf tel qu'utilisé dans le cadre de l'UNIDROIT. On ne va pas réinventer la roue. Dans aucun des traités sur l'espace on ne parle de cette question. Est-ce que dans un des cinq traités de l'espace, ou est-ce que dans les résolutions qui ont permis l'approbation de concepts tels que les activités spatiales et les technologies spatiales et la déclaration internationale sur la coopération internationale qui est une question tout aussi importante, l'on ne parle pas de « *space assets* », de « biens spatiaux ».

Ne nous lançons pas dans ce jeu ambigu du point de vue de la procédure qui finalement a une influence sur le fond, sur le contenu. La question c'est : est-ce que oui ou non nous voulons faire une

recommandation à cette session extraordinaire de l'Assemblée générale ? Je ne me souviens même plus de son nom. S'il vous plaît, mettons-nous d'accord sur cette question. Voulons-nous ou non faire cette recommandation ? Personne ne pourra remettre en cause le fait que moi je suis venu en tant que représentant de mon gouvernement. Alors pour les pays qui n'ont pas ce mandat, et bien d'accord, qu'ils essaient d'obtenir rapidement des instructions, mais ce serait une première dans l'histoire du COPUOS, qu'une question ne puisse être définie alors qu'il s'agit d'un organisme indépendant qui a un mandat lui permettant d'envoyer des recommandations à l'Assemblée générale en sachant qu'il y a un précédent, puisque l'année dernière il y a eu une plénière extraordinaire de l'Assemblée générale des Nations Unies. Alors dites-moi si je me trompe, mais cette assemblée extraordinaire s'est faite à la demande du COPUOS. C'est totalement cohérent avec ce qui s'est passé l'année dernière.

Je serais prêt à en débattre longuement avec le représentant de la France et de traiter de ce contenu du paragraphe. Ceci dit, je ne suis pas du tout d'accord avec votre version. Je pense qu'il faut renforcer la coopération internationale. La nécessité de l'existence d'une base de données pour les pays en développement n'est pas une question secondaire, c'est une question clé. Lorsqu'il y a des catastrophes naturelles dont nous venons d'être touchés, dont sont touchés énormément de pays, lorsque l'on est confronté à la misère de la population, au manque de développement, si nous commençons à modifier ce paragraphe ici et là et dire que finalement la base de données n'est pas importante, c'est faux, c'est fondamental, fondamental.

Nous ne pouvons pas continuer de dépendre de la volonté de certains pays qui ne voient pas la nécessité de cette base de données. Mais enfin, je serais prêt à accepter la proposition de la France sur cette question. Mais nous ne sommes pas prêts à ce continuer de débattre sur la question de savoir si ce document doit ou non être envoyé à l'Assemblée générale, cela n'a aucun sens. Ce serait là une utilisation irrationnelle des ressources. Or, les pays industrialisés nous ont parlé pendant des années de la nécessité de rationaliser nos ressources. L'année passée, nous en avons parlé au Président de l'Assemblée générale, cette année-ci aussi et tout cela pour rien, pour ne pas prendre de mesures. Ce serait là œuvre de grande irresponsabilité. Merci, Monsieur le Président.

**Le PRÉSIDENT** [*interprétation de l'anglais*] : Je remercie l'Ambassadeur du Chili. Professeur Cassapoglou. Soyez bref, s'il vous plaît.

**M. V. CASSAPOGLOU** (Grèce)

[*interprétation de l'anglais*] : Je vais essayer de ne pas trop m'appesantir. Je comprends la position de notre collègue américain, mais je vous rappelle que le document est un projet de document, ce n'est pas quelque chose de final, même si c'est un document de l'Assemblée générale. Par ailleurs, le deuxième tiret, c'est un nouveau point, c'est un paragraphe nouveau qui vient de nous. Je ne sais pas qui l'a rédigé. Je n'ai pas le document du 3 juin sous les yeux et je ne sais pas si dans ce document on parle de ces « biens spatiaux », des « *space assets* ». Il faudrait d'abord examiner les documents si nous les avons ici, sinon nous pouvons consulter le site Internet des Nations Unies et demain nous pourrions peut-être revenir en toute connaissance de cause. Nous avons la possibilité, nous avons le droit de proposer des modifications ou l'adjonction d'un nouveau paragraphe à un document qui nous est présenté de façon officielle. Merci.

**Le PRÉSIDENT** [*interprétation de l'anglais*] : Je remercie le représentant de la Grèce. Monsieur Hodgkins, est-ce que vous pourriez me laisser m'exprimer avant de reprendre la parole ?

Mesdames et Messieurs, je vous renvoie au document lui-même et revenez au paragraphe 3. Le paragraphe 3 vous explique ce que nous faisons. Il s'agit du paragraphe 3 de la page 1. Dans le projet de rapport qui a été distribué aux États membres, vous avez l'adresse Internet, on ne parle pas des avantages de l'utilisation des techniques spatiales. Il s'agit d'une réunion de haut niveau des Nations Unies qui examine les différents programmes d'action sur l'environnement, l'information, etc. Donc, voilà le cadre dans lequel cela va se dérouler.

Dans ce cadre, le G15 a déjà envoyé une lettre au Secrétaire général disant que la question de l'espace devrait être examinée aux prochaines réunions des Nations Unies et essayer de voir comment influencer sur le projet de rapport. Donc ce document a été envoyé et va être examiné à l'Assemblée, mais nous ne serons pas là-bas pour présenter ce document. Ce que nous essayons de faire, donc, c'est d'arriver à un texte approuvé que nous allons donner aux États membres, à nos propres représentants qui vont parler en notre nom. Moi, je ne serai pas à New York, le Directeur du Bureau non plus. Ce sont vos représentants à l'Assemblée générale, à cette réunion de haut niveau qui pourront nous défendre.

Donc, essayons de trouver un texte acceptable que les différentes délégations pourront défendre, mais cela n'empêchera pas les délégations de modifier ce que nous leur proposons.

Ils peuvent le faire, ils n'ont aucune obligation à notre égard, ils n'ont pas à l'accepter simplement parce que cela vient du Comité. Nous pouvons leur présenter quelque chose, ils peuvent l'accepter ou le rejeter. Donc, je vous propose ce qui suit.

Le Secrétariat a écouté avec beaucoup d'attention vos propositions. Alors je vous invite à attendre, à faire preuve de patience jusqu'à demain matin, si vous avez des commentaires que vous voulez exprimer avec beaucoup de conviction, présentez vos arguments au Secrétariat et arrêtons le débat à ce stade, attendons demain pour que nous puissions passer à autre chose et pour que nous puissions conclure notre point. Je ne pense pas que nous pourrions terminer l'examen de ce texte d'ici 18 heures, nous sommes d'accord avec l'idée générale mais nous ne savons pas être d'accord sur les termes à utiliser. Donc, pourquoi ne pas laisser le soin au Secrétariat et toutes les délégations intéressées, d'y réfléchir et de proposer quelque chose.

Monsieur le représentant des États-Unis, si vous voulez intervenir, je vous donne la parole.

**M. K. HODGKINS** (États-Unis d'Amérique) [*interprétation de l'anglais*] : Merci, Monsieur le Président. Merci pour cette explication. Je dois vous dire que j'étais complètement déboussolé, je ne savais plus ce que l'on essayait de faire. Mon interprétation est exactement la vôtre, c'est-à-dire que nous demandons aux États membres de s'adresser au Président de l'Assemblée générale afin d'ajouter dans le rapport, un élément concernant l'espace. C'est une demande des plus raisonnables et je pense que le paragraphe à la page 2, premier paragraphe, disant « mettre sur pied un système d'alerte précoce dans le monde est totalement logique ».

Alors là où je suis déboussolé par contre, c'est en ce qui concerne le paragraphe suivant qui propose la création d'une base de données spatiale et temporelle mondiale. Je ne pense pas que nous pourrions, en tant que Comité, dégager un consensus sur la question, vous l'avez bien dit. Le Comité n'a pas été sollicité pour contribuer à cet événement lors de l'Assemblée générale. C'est une décision qui devra être prise au niveau national. Je ne suis pas totalement convaincu que toutes les délégations ici présentes sont en mesure de le faire et de dire oui, nous allons suggérer au Président de l'Assemblée générale de mettre sur pied une base de données d'informations spatiales temporelles mondiale. Je ne suis pas en train de vous dire que c'est une bonne idée, je suis simplement en train de vous dire que tout le monde ne sera peut-être pas en mesure de le faire. C'est une question d'instruction

reçue ou non. L'idée est totalement neuve. Je pense qu'en analysant ce document, il faut l'analyser sous cet angle-là. Merci.

**Le PRÉSIDENT** [*interprétation de l'anglais*] : Merci, Monsieur Hodgkins. Puis-je en déduire que vous acceptez ma proposition et que le Secrétariat vous présentera demain un texte révisé ? La Thaïlande a la parole.

**M. S. ARIYAPRUCHYA** (Thaïlande) [*interprétation de l'anglais*] : Merci, Monsieur le Président. Je pense que ce que vous avez dit est totalement raisonnable, mais l'idée sous-tendant ces deux paragraphes, si je ne m'abuse, ces deux paragraphes ont été élaborés par le G15. Ce sont des idées nouvelles, mais étant donné que c'est le G15 qui l'a rédigé, quelqu'un pourrait-il m'expliquer le raisonnement sous-tendant ces paragraphes, et plus particulièrement le paragraphe 18 c), c'est tout à fait nouveau pour nous cette notion de base de données sur l'information spatiale et temporelle. Est-ce que quelqu'un ayant participé au comité de rédaction peut nous expliquer la raison d'être de cet amendement ? Merci.

**Le PRÉSIDENT** [*interprétation de l'anglais*] : Apparemment, vous n'avez pas pris bonne note de ce que je vous ai dit plus tôt. Si vous regardez la page 1 du document dont vous êtes saisis, au paragraphe 2, l'on vous parle des documents existants, au paragraphe 3, on vous explique pourquoi le G15 a lancé cette initiative. Si vous rassemblez ces deux paragraphes et puis que vous retournez à la page 2, vous verrez les modifications. Si vous allez sur Internet, vous verrez que nous analysons le document existant. Vous ouvrez à la page 6, vous allez voir le paragraphe 18, vous allez voir le 5 et nous avons modifié le tiret 5 pour ajouter ce qui est en gras. Voilà ce que nous avons fait.

Il en va de même pour la page 6, paragraphe 18, il y a un tiret 7, nous avons ajouté un tiret 7bis et le débat de cette après-midi concerne le tiret 7bis que nous avons ajouté. Est-ce que c'est plus clair ? Merci.

Mesdames et Messieurs, je pense que vous êtes à présent tous d'accord pour que le Secrétariat prenne bonne note de vos remarques et pour que nous revenions sur la question demain matin ou demain au cours de la journée, je ne vais pas anticiper. Je ne sais même pas comment le Secrétariat peut se souvenir. Vous me connaissez, si j'avais été dans le Secrétariat, je vous aurais répondu non, vous le savez, ils sont débordés. Or, ils vont le faire pour nous, ils ont accepté et donc on ouvrira ce point demain au cours de la journée. En

début de matinée ou en fin de matinée, je ne sais pas. Donc, suspendons ce point, s'il vous plaît. Merci.

Nous poursuivons notre examen du point 6, « Application des recommandations d'UNISPACE III » demain.

**Rapport du Sous-Comité scientifique et technique lors de sa quarante-deuxième session (point 7 de l'ordre du jour) (suite)**

**Le PRÉSIDENT** [*interprétation de l'anglais*]: Mesdames et Messieurs, passons maintenant à l'examen du point 7 de l'ordre du jour, « Rapport du Sous-Comité scientifique et technique lors de sa quarante-deuxième session ». Excusez-moi, je mélange tout. Je voulais vous parler de l'Italie mais pas du tout, nous allons entendre Alice Caponiti des États-Unis. Je vous prie de m'excuser pour cette confusion. Vous avez la parole Madame, en tant que Président du groupe de travail sur les sources d'énergie nucléaire dans l'espace. Madame, je vous en prie.

**Mme A. CAPONITI** (États-Unis d'Amérique) [*interprétation de l'anglais*]: Merci, Monsieur le Président, de me donner la parole, et je suis très fière de mon héritage italien, donc il y avait bien de l'Italie quelque part.

Au nom de Monsieur Sam Harbison, Président du groupe de travail sur l'utilisation des sources d'énergie nucléaire dans l'espace, j'ai le plaisir de vous présenter cette après-midi les résultats de ces travaux intersession du groupe de travail.

Au terme des débats menés au cours de l'intersession, le groupe de travail en étroite collaboration avec les représentants de l'AIEA a élaboré une liste d'objectifs et de questions ainsi qu'un projet d'ordre du jour pour l'atelier technique conjoint relatif aux objectifs à la portée, aux caractéristiques générales d'une norme éventuelle de sûreté technique pour les sources d'énergie nucléaire dans l'espace. L'atelier devrait avoir lieu lors des trois premiers jours de la quarante-troisième session du Sous-Comité scientifique et technique en février 2006. Cette liste des objectifs et questions de l'atelier, de même que le projet d'ordre du jour, vous ont été transmis cette après-midi. Il s'agit du document ayant la cote A/AC.105/2005/CRP.16. Ce document a donc été présenté au Comité pour examen.

Ce document est actuellement traduit dans toutes les langues officielles des Nations Unies et

sera transmis aux délégations à la fin de la session actuelle. Le groupe de travail a également débattu et finalisé les aspects logistiques pertinents relatifs à l'organisation de l'atelier, notamment les arrangements, préparations nécessaires des présentations des documents éventuels présentés durant l'atelier tel que cela figure dans l'ordre du jour provisoire.

Le groupe de travail a également convenu de communiquer au Bureau des affaires spatiales avant le 15 septembre 2005, toute intention d'élaborer des documents supplémentaires ou de faire des présentations lors de l'atelier. À cet égard, toutes les demandes de documents ayant une influence sur l'ordre du jour devraient être envoyées par le Bureau des affaires spatiales et le secrétariat de l'AIEA avant fin juin 2005.

Enfin, je tiens à vous informer que, dans le cadre d'action de suivi des travaux organisés lors de l'intersession, le groupe de travail souhaite poursuivre ses travaux après la session du Comité par la voie électronique, afin de trouver des orateurs éventuels pour l'atelier et de finaliser l'ordre du jour de l'atelier. Le groupe de travail travaillera également en étroite coopération avec le secrétariat de l'AIEA et avec le Bureau afin d'atteindre cet objectif. Le groupe de travail a conclu aujourd'hui son intersession. Je vous remercie, Monsieur le Président.

**Le PRÉSIDENT** [*interprétation de l'anglais*]: Je vous remercie, Madame, et je vous demanderai de remercier les membres de votre groupe de travail pour l'excellent travail réalisé et de remercier également Monsieur Harbison. Des commentaires sur la présentation de Madame Alice Caponiti ? Puis-je en déduire que vous acceptez le rapport tel que présenté ? *Il en est ainsi décidé.*

Mesdames et Messieurs, je vous propose de suspendre l'examen du point 7 de l'ordre du jour, « Rapport du Sous-Comité scientifique et technique sur sa quarante-deuxième session », dans l'attente du rapport définitif du Président du groupe de travail sur les débris spatiaux, puisque nous venons d'entendre le rapport du groupe de travail sur l'utilisation des sources d'énergie nucléaire dans l'espace.

**Retombées bénéfiques de la technologie spatiale ; examen de la situation actuelle (point 9 de l'ordre du jour) (suite)**

**Le PRÉSIDENT** [*interprétation de l'anglais*]: Mesdames et Messieurs, je vous propose à présent de poursuivre et de clôturer notre examen du point 9 de l'ordre du jour, « Retombées

bénéfiques de la technologie spatiale ; examen de la situation actuelle ». Le premier orateur sur ma liste est le représentant du Canada. Vous avez la parole, Monsieur.

**M. T. OUATTARA** (Canada) : Merci, Monsieur le Président. Monsieur le Président, d'emblée, la délégation canadienne voudrait présenter ses sincères condoléances au peuple frère chilien suite au tremblement de terre intervenu dans ce pays hier.

Monsieur le Président, la délégation canadienne est enthousiaste de contribuer à cet item à l'ordre du jour et de partager avec vous quelques exemples de retombées issues des investissements canadiens dans la technologie spatiale.

Monsieur le Président, le Canada apporte deux contributions scientifiques principales à la discussion sur le changement climatique. Deux satellites, OSIRIS et SEASAT [???], aident les scientifiques à mieux comprendre l'épuisement de la couche d'ozone et à déterminer si les mesures tel le Protocole de Montréal produisent des résultats tangibles. Les scientifiques du Canada et à l'étranger emploient les données issues de ces deux satellites afin de produire de meilleurs modèles pour prévoir les niveaux futurs d'ozone. OSIRIS et SEASAT fournissent rapidement des informations précises sur les gaz à effet de serre et les zones de destruction de l'ozone.

Monsieur le Président, l'instrument canadien [??] produit les cartes en trois dimensions à haute résolution qui mesurent des niveaux d'oxyde de carbone autour du globe. Ces cartes réactualisées tous les quatre jours, aident à distinguer les sources normales et artificielles de pollution tout en fournissant des données nécessaires à l'évaluation des besoins renforcés et de renforcer les mesures contre la pollution. En 2003, quand de nombreux feux de forêt s'étaient déclarés à l'ouest du Canada, MOPIT [??] a pu mesurer la quantité d'oxyde de carbone dans l'atmosphère à l'échelle des zones brûlées.

Les cartes 3D, comme on le dit, de MOPIT, ont également aidé à comprendre la pollution des centres industriels en Amérique du Nord, en Europe et en Chine.

Monsieur le Président, l'agriculture de précision utilisant les données et les techniques de télédétection permettent de sauver des argent tout en évitant le surplus d'entrants chimiques pouvant fragiliser notre écosystème déjà précaire. Elle permet aussi de faire des prévisions agricoles tant au niveau du rendement que de la productivité. Le

suivi de l'état hydrique des sols et des stades phénologiques des cultures, est aujourd'hui parfaitement maîtrisé par les techniques spatiales.

Au Canada, les techniques spatiales aident les experts en sinistres et les fermiers à évaluer plus exactement chaque are endommagé dans l'optique des réclamations et des paiements aux compagnies d'assurance. Cela permet non seulement une optimisation des réclamations des primes d'assurance lors des sinistres, mais aussi une réduction des primes quand vient le temps de se procurer des assurances.

Monsieur le Président, plus de 300 000 oiseaux de mer sont couverts d'huile et meurent tous les ans sur la côte Atlantique canadienne. La surveillance conventionnelle des eaux territoriales du Canada en avion est coûteuse, longue et inefficace. Le projet [??] du Canada surveille activement maintenant nos eaux et fournit en moins de 90 minutes, les informations requises pour poursuivre les contrevenants. À la différence de l'avion, le satellite RADARSAT fonctionne en période de tempête, à travers les couverts nuageux, même pendant la nuit et offre une alternative rapide ce qui est très essentiel afin de dépister les pollueurs illégaux. Le satellite RADARSAT a prouvé à maintes reprises sa capacité de surveiller et d'identifier les navires qui vident illégalement de l'huile dans les eaux canadiennes.

Monsieur le Président, pour relever les défis du Canada dans le domaine de la santé, y compris les coûts croissants et un manque chronique de professionnels de soins de santé, les compagnies canadiennes, novatrices développent des solutions rentables en utilisant les communications par satellites. Ces satellites de communication, y compris [??] de TELESAT, récemment lancé, peuvent porter les signaux bidirectionnels qui permettent des visites de soins et la surveillance à distance des patients par la voie interactive, la vidéo et la transmission des données dans l'ensemble de l'Amérique du Nord. Les télécommunications satellitales interactives à grande vitesse rehaussent maintenant l'accessibilité des patients vivant en milieu rural et dans les communautés éloignées des centres urbains aux services de santé de premier ordre.

Monsieur le Président, grâce aux télécommunications par satellite, les passagers en vol peuvent aujourd'hui faire des appels à bord. Les services de téléphone, de fax, d'Internet, de courrier à l'aide de vidéoconférences à bord sont devenus disponibles sur les vols commerciaux et se répandent de plus en plus.

Monsieur le Président, les citoyens vivant dans quelques 4 700 des 6 000 communautés du Canada n'ont pas eu accès aux communications disponibles sur le marché en 2001. Avec un si vaste territoire à couvrir, la communication sans fil est le moyen le plus économiquement rentable d'offrir le service non interrompu aux milliers d'utilisateurs pour l'Internet à grande vitesse, les services du multimédia, l'étude à distance, la télémédecine et le commerce électronique. De l'espace, [???] a le potentiel de lier le dernier kilomètre permettant à tous les Canadiens, partout où ils vivent, de prendre part à notre économie basée sur la connaissance d'extension.

Monsieur le Président, il existe plusieurs exemples de technologie spatiale intégrée aujourd'hui dans notre vie quotidienne. Des technologies si bien intégrées que les utilisateurs en oublient parfois leurs origines. Les investissements spatiaux non seulement ont bien démontré leurs bénéfices pour la population canadienne, mais aussi ils contribuent à résoudre des problèmes globaux, tels les changements climatiques.

Monsieur le Président, les avancées technologiques et la coordination internationale de nos efforts dans le développement de nouvelles technologies ne peuvent que renforcer les initiatives et les actions entreprises pour atteindre une meilleure qualité de vie pour tous. Le Canada y croit, le Canada les supportera et le Canada sera toujours présent là où il faut pour mener ce message loin, très loin. Merci, Monsieur le Président.

**Le PRÉSIDENT** [*interprétation de l'anglais*]: Merci beaucoup au représentant du Canada. Mesdames et Messieurs, y a-t-il une autre délégation souhaitant prendre la parole sur le point 9? Non. Lors de cette quarante-huitième session du COPUOS, nous avons donc clôturé notre examen du point 9, « Retombées bénéfiques des technologies spatiales; examen de la situation actuelle ».

**L'espace et la société** (point 10 de l'ordre du jour) (*suite*)

**Le PRÉSIDENT** [*interprétation de l'anglais*]: Je vous propose à présent de poursuivre et de clôturer notre examen du point 10, « L'espace et la société » et j'invite le représentant du Canada à nous faire part de sa présentation.

**M. D. ALDWORTH** (Canada) [*interprétation de l'anglais*]: Monsieur le Président, le Canada souhaite rappeler aux États membres que des initiatives importantes ont été lancées dans le cadre du Sommet mondial des

Nations Unies sur la société de l'information relativement au sujet « Espace et société » et plus particulièrement « Espace et enseignement ».

Lors de la première phase du Sommet mondial des Nations Unies sur la société de l'information qui s'est tenu à Genève du 10 au 12 décembre 2003, les États membres avaient convenu et adopté une déclaration de principe, « Construire la société de l'information; un défi mondial pour le nouveau millénaire », et avaient convenu d'un plan d'action. Ce consensus onusien nous donne un large contexte de débats. Si les débats dans cette session débouchent sur un consensus visant à avancer plus en avant dans des domaines connexes, le Canada souhaite vous assurer que de telles activités sont déjà lancées dans un contexte onusien plus large. Cette activité mérite que nous déployons tous nos efforts et nous devons nous assurer que toute activité COPUOS n'a pas d'effet de doublon au sein de la famille onusienne. D'autres consultations sont donc recommandées.

Le Canada accorde une attention toute particulière au rôle des gouvernements et à toutes les parties prenantes afin de promouvoir la technologie de l'information et de communication. Le Canada attire également l'attention des États membres à l'importance accordée aux réseaux et aux services des communications au sein de ce Sommet, notamment la communication via satellites, l'importance de l'accès à l'information et les objectifs fixés au paragraphe 6 du plan d'action qui complète les objectifs figurant dans la Déclaration de développement du Millénaire des Nations Unies.

Nous attirons également votre attention sur le paragraphe 9 du plan d'action qui fait des références spécifiques aux réseaux et aux communications spatiales, ainsi qu'au renforcement des capacités et aux applications des technologies de l'information et de la communication. Merci, Monsieur le Président.

**Le PRÉSIDENT** [*interprétation de l'anglais*]: Je remercie le Canada. Le prochain orateur sur ma liste est la France, vous avez la parole, Monsieur.

**M. C. LECLERC** (France): Merci, Monsieur le Président. La délégation française souhaiterait présenter au Comité quelques actions de la France dans le domaine correspondant au point 10 de notre ordre du jour et en particulier sur l'espace et l'enseignement d'une part, et sur la télémédecine en zone rurale, d'autre part.

Premier point, « L'espace et l'enseignement ». Depuis plus de quarante ans, le Centre national d'études spatiales s'est fortement engagé dans la promotion des activités spatiales auprès de la jeunesse. En tant qu'établissement public, le CNES a une mission de formation et de transmission du savoir dans son domaine, en direction des citoyens. L'éducation est donc une priorité de notre Agence spatiale avec une double ambition : contribuer à faire connaître les activités spatiales et leurs applications aux jeunes, et d'autre part, utiliser l'espace comme support d'éducation et d'apprentissage. Les jeunes peuvent ainsi se familiariser avec la méthode expérimentale, le développement de projets et le travail en équipe. La présentation qui a été faite hier par de jeunes membres de l'Association GAREF Aérospatial est un excellent exemple de ce genre d'initiatives.

Ainsi, chaque année, plus de 100 000 jeunes peuvent pratiquer une activité liée à l'espace, 900 enseignants sont formés, 50 000 micro-fusées, 250 mini-fusées et 20 fusées expérimentales sont lancées, et 15 bouées sont suivies. Cette action auprès des jeunes est poursuivie dans l'enseignement supérieur et s'adresse non seulement aux étudiants spécialisés dans le domaine spatial, mais aussi plus généralement, à l'ensemble des étudiants scientifiques. Des partenariats sont établis avec de grandes écoles françaises et avec des établissements dispensant un enseignement spécialisé. Des formations de haut niveau scientifique sont organisées pour les jeunes diplômés.

Enfin, des projets expérimentaux sont bâtis souvent en coopération internationale. Par exemple dans le domaine des vols paraboliques ou de petits satellites. L'ouverture internationale de ce genre de programme est favorisée par des partenariats actifs avec le groupe éducatif de la Fédération astronautique internationale, l'UNESCO, en particulier en direction des pays en voie de développement, l'Agence spatiale européenne qui développe également une politique éducative ambitieuse, ainsi que d'autres agences spatiales.

Monsieur le Président, le deuxième point sur lequel ma délégation souhaitait communiquer des informations à notre Comité en liaison avec ce point 10, est « Les retombées médicales des techniques spatiales dans les zones rurales ». La France s'attache, en effet, depuis plusieurs années à développer l'utilisation des services spatiaux et des données recueillies par satellite dans le domaine médical. Il s'agit tout d'abord d'améliorer la qualité des soins dans des conditions environnementales précaires, d'améliorer la prévention des maladies transmissibles liées à des modifications de

l'environnement, et enfin, de mettre en place des réseaux de surveillance épidémiologique. Des programmes et projets pilotes dans ces domaines sont pour la plupart applicables dans les zones rurales.

Les professionnels de santé et le Centre national d'études spatiales ont plus particulièrement développé leur action autour de la télé-consultation, de la télé-épidémiologie, et de la télé-formation des professionnels de santé. En matière de télé-consultation dans des sites isolés, des réseaux de télé-médecine ont été mis en place en dermatologie, en médecine d'urgence et en maladies tropicales. Ces réseaux utilisent une station portable dite valise de télé-médecine qui permet de pratiquer le télé-diagnostic. Cette station portable utilise les communications par satellite, généralement par INMARSAT. Les réseaux de télé-médecine ont ainsi été développés dans les régions et pays suivants :

- En Guyane française, à la suite d'une phase pilote, le réseau de télé-consultation par satellite expérimenté par le Centre hospitalier de Cayenne, le CNES et l'Institut de médecine et de physiologie spatiale, le MEDES, ce réseau de télé-consultation par satellite a été pérennisé avec le soutien de fonds européens et du Ministère de la santé.
- Sur l'île de la Réunion, une évaluation de l'utilisation des valises de télé-médecine sur des sites extrêmement isolés est en phase finale.
- Au Sénégal, pour la protection maternelle et infantile, la télé-échographie a été validée sous la responsabilité des autorités sanitaires locales.
- Au Cambodge, à la demande de l'ONG Médecins du monde, un réseau par INMARSAT, de dépistage et de diagnostic précoce du cancer du col de l'utérus fonctionne depuis 2001, entre les centres de dépistage du Cambodge et les hôpitaux français.

Au plan prospectif, le Ministère français des affaires étrangères soutient une étude de marché internationale notamment pour l'Inde, le Brésil, sur le Continent africain, en Indonésie, ou pour l'Extrême-Orient afin d'évaluer l'intérêt qu'il y aurait pour les structures de médecine d'urgence à s'équiper de valises de télé-médecine pour leur politique de santé publique. De leur côté, les ministères de la santé de la Nouvelle Calédonie et

de la Polynésie française font évaluer l'équipement isolé avec de tels matériels.

En matière de télé-épidémiologie, des modèles mathématiques prédictifs sont développés. Ils utilisent les données recueillies par les satellites tels que SPOT, METEOSAT, TOPEX POSEIDON, ENVISAT, combinées à des données d'observations cliniques humaines et animales et à des données hydrologiques au sol pour une épidémie spécifique. Au cours des dernières années, plusieurs études ont donné des résultats positifs :

- Au Sénégal pour le suivi de l'épidémie dite de la Vallée du Rift, ainsi le Gouvernement sénégalais a-t-il décidé sur ses fonds propres et avec le soutien du MEDES, l'Institut de médecine et physiologie spatiale, de généraliser l'approche mise au point à l'ensemble des zoonoses, c'est-à-dire des maladies qui se transmettent de l'animal à l'homme.
- En Guyane, un réseau de télé-épidémiologie a été mis en place pour le suivi de la dengue hémorragique ;
- Au Burkina Faso et au Niger, un réseau pilote de surveillance des maladies infectieuses, baptisé *Sentinelle*, a été déployé grâce à l'action du réseau terre et espace mis en place par le Ministère français de la recherche.

Un consortium est en cours de création pour évaluer le risque de survenue des épidémies de choléra sur le pourtour du Bassin méditerranéen grâce à l'intégration des données d'océanographie spatiale. Il associe les responsables du secteur spatial et de la santé publique de l'Algérie, du Maroc et de la Tunisie, ainsi que les universités de Vérone, de Gène, de Barcelone et d'Alicante, le CNES et l'Agence spatiale européenne.

Enfin, pour terminer, en matière de télé-formation dans le domaine de la santé, les universités françaises regroupées dans un groupement d'intérêt public baptisé Université médicale gestuelle francophone, en collaboration avec l'Université de Genève, ont mis en place depuis deux ans, un système de formation des professionnels de santé par visioconférence dans les pays du Maghreb et au Mali en utilisant entre autres les télécommunications par satellites.

Monsieur le Président, voilà ce dont ma délégation souhaitait informer le Comité sous ce

point de notre ordre du jour. Monsieur le Président, je vous remercie.

**Le PRÉSIDENT** [*interprétation de l'anglais*] : Je remercie le représentant de la France. Les interprètes vont nous quitter dans les quelques minutes qui suivent. Monsieur Gonzalez vous demandez la parole, si vous avez besoin de plus d'une minute, je pense que vous pourrez reprendre la parole demain matin.

**M. R. GONZALEZ ANINAT** (Chili) [*interprétation de l'espagnol*] : Non non, je serai bref, Monsieur le Président. Il est essentiel de remercier le Canada et la France pour ces excellentes contributions. Surtout sur une question qui pour mon pays et pour l'Amérique latine revête une importance toute particulière. À cet égard, je vous rappellerai une fois de plus qu'en mars 2006, une Conférence spatiale sur les satellites et les communications à distance aura lieu au Chili et nous espérons que le plus grand nombre de délégations possibles et surtout le Canada et la France seront présents.

C'était une contribution de très grande qualité. Nous souhaitons simplement exprimer notre reconnaissance. Merci.

**Le PRÉSIDENT** [*interprétation de l'anglais*] : Je vous remercie. Mesdames et Messieurs, nous allons lever la séance, mais avant de ce faire, je voudrais vous informer de notre programme de travail pour demain matin.

Nous allons nous retrouver à 10 heures du matin précises et nous allons poursuivre ensuite et terminer l'examen du point 11 de l'ordre du jour, « Espace et eau ». Ensuite, nous allons passer à l'examen du point 12, « Composition des bureaux du Comité et des organes subsidiaires pour la période 2006-2007 », et nous allons passer à l'examen du point 13, « Questions diverses ».

À la fin de la séance de demain, nous entendrons une présentation de l'UNESCO sur « L'espace et l'eau pour la vie ». Demain matin, le groupe de travail sur les débris spatiaux poursuivra ses travaux intersession. Je crois comprendre que cette réunion commencera à 9 heures du matin demain. Voilà le programme de travail pour demain. Avez-vous des commentaires, des déclarations ? Si tel n'est pas le cas, j'ai une communication à vous faire avant de lever la séance. Il y aura donc une réunion du groupe d'Europe occidentale et autres, demain matin à 9 heures et demie dans la salle C0727. La séance est levée. Nous allons nous retrouver à 10 heures demain matin.

*La séance est levée à 18 h 10.*